

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

UNIA

N° 16

27^e année · vendredi 8 novembre 2024

Le bimensuel du syndicat UNIA

www.evenement.ch • redaction@evenement.ch • Tél. 021 321 14 60

JAA CH-3000 Berne 16 P.P. / Journal Poste CH SA

DU TEMPS POUR VIVRE!



THIERRY PORCHET

Une centaine de personnes se sont réunies à Berne pour réfléchir à la question de la réduction du temps de travail. Une thématique aux enjeux multiples, entre meilleure conciliation de la vie professionnelle et privée, santé du personnel, répartition plus juste du travail rémunéré et non rémunéré ou encore écologie. **PAGES 4-5**

POINT DE MIRE

Un remède pire que le mal

Sonya Mermoud

Limiter les séjours hospitaliers en misant sur les traitements en ambulatoire plutôt qu'en stationnaire, uniformiser les tarifs, introduire une nouvelle clé de répartition des coûts avec un transfert des contributions des cantons aux assurances maladie, y compris pour les soins longue durée: voilà quelques aspects de la réforme du financement uniforme des prestations - connue sous l'acronyme allemand EFAS - qui sera soumise au verdict des urnes le 24 novembre. Au-delà de la complexité de cette révision de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LaMal), combattue par les syndicats - avec, en tête, le Syndicat des services publics -, différents éléments devraient toutefois aider les citoyens à se positionner. Et surtout susciter leur méfiance vis-à-vis de ce projet qui constitue un pas supplémentaire vers la privatisation du système de santé, menace les dotations en personnel comme la qualité des

soins et pèsera davantage encore sur le porte-monnaie des assurés. Et cela quand bien même ils subissent déjà chaque année de plein fouet des hausses de plus en plus insoutenables de primes - l'an prochain l'augmentation s'élèvera en moyenne à 6%.

Sans entrer dans les détails techniques d'EFAS, source de migraines garanties, on retiendra que la proposition implique un abandon d'une partie des responsabilités et un report des moyens financiers des cantons au profit des caisses maladie. Concrètement, ces dernières seront habilitées à gérer 13 milliards de francs issus de nos impôts, en plus des primes qu'elles encaissent déjà. De quoi asseoir leur pouvoir de négociations, sans qu'un véritable contrôle démocratique s'opère. Ce désengagement des pouvoirs publics vers le privé génère des craintes plus que légitimes. Aujourd'hui déjà, la manière dont les assurances gèrent leurs fonds ne brille pas par sa transparence - aucune garantie n'est donnée quant à leur bonne utilisation. Leurs propres intérêts serviront de boussole.

Source particulière d'inquiétude: EFAS concerne également les soins de longue durée, en d'autres termes la prise en charge en EMS et à domicile. Un poste qui, avec le vieillissement de la population, entraînera une escalade des coûts - selon les chiffres de l'Observatoire suisse de la santé, le nombre de personnes de plus de 80 ans va pratiquement doubler d'ici à 2040. Accorder aux assurances maladie une plus grande liberté de pilotage ne sera pas sans conséquences. Dans une logique commerciale, le personnel du

domaine risquera bien d'en faire les frais avec des baisses des effectifs, des salaires qui deviendront des variantes d'ajustement. EFAS pourrait bien ouvrir la voie à une dégradation des conditions de travail dans un secteur largement féminisé et déjà à bas revenus. Et cela alors même que le travail aujourd'hui s'effectue à flux tendu. Les assurés sont de leur côté menacés de passer à la caisse. Avec une participation moindre des cantons, ils seront appelés à combler le déficit. Les syndicats n'hésitent pas à parler d'une «véritable bombe à retardement pour nos primes». Sans oublier l'abandon du plafonnement des frais à la charge des patients, comme le prévoit encore EFAS.

Si le système de santé, malade, doit faire l'objet d'une révision, celle-ci ne serait s'opérer au détriment des assurés et sur le dos des travailleurs et des travailleuses du domaine. Opter pour le remède EFAS, validé par le Parlement en décembre dernier après une quinzaine d'années de travaux, c'est accepter un nouveau démantèlement du service public. C'est prendre le risque de voir la facture des primes encore s'alourdir. C'est dire oui à un financement des soins plus antisocial encore que celui en vigueur. Et ce alors même que le modèle helvétique, ne tenant pas compte des revenus des salariés dans le calcul des cotisations à l'assurance maladie, est déjà le moins solidaire d'Europe, chacun, riche ou pauvre, s'acquittant du même montant. Une somme qui, depuis l'entrée en vigueur de la LaMal, en 1996, a presque triplé. ■

PROFIL



Julien Perrot, la vie en vert.

PAGE 2

VOTATION

Les dangers d'EFAS.

PAGE 3

MOBILISATION

Luttes contre les violences faites aux femmes.

PAGE 7

INDUSTRIE

2024, piètre millésime pour l'emploi.

PAGE 8

LA VIE EN VERT

Père du célèbre magazine «La Salamandre», auteur de plusieurs livres, Julien Perrot travaille à la rédaction d'un nouvel ouvrage émaillé de réflexions philosophiques sur la nature. Une source inépuisable d'inspiration et d'émerveillement.

Sonya Mermod

La préservation de la nature pour boussole. L'amour du vivant comme moteur. Le souci de le partager comme objectif. Depuis plus de quarante ans, Julien Perrot poursuit sur sa ligne écologique, mû par une passion qui ne s'est jamais essouffée. Bien au contraire. Au fil des ans, le fondateur du magazine *La Salamandre*, âgé 52 ans, a étoffé le champ des activités, diversifiant les supports pour servir au mieux la cause défendue. Outre l'édition de trois revues destinées à différents publics cibles et réunissant 80 000 abonnés en Suisse et en France, *La Salamandre* publie des livres et des guides, produit des documentaires animaliers et organise chaque automne un festival. Julien Perrot anime aussi une chaîne Youtube, *La minute nature*. L'entreprise compte 27 collaborateurs et fonctionne sur le modèle de la gouvernance partagée. «Je n'ai jamais nourri le rêve d'être chef», souligne Julien Perrot, séduit par cette forme d'organisation qu'il préconise à large échelle. Aujourd'hui, le quinquagénaire, air juvénile et yeux rieurs, travaille encore à la rédaction d'un nouvel ouvrage. Ce dernier traitera de la flore et de la faune dans nos contrées et sera émaillé de réflexions philosophiques. Un projet que l'auteur mène à travers le prisme de son parcours et de son intérêt pour l'environnement, plantant ses racines dans l'enfance.

SOUS LE CHARME D'UN DINOSAURE MINIATURE

Julien Perrot a grandi entre Aubonne et Allaman. Gamin, il consacre son temps libre à arpenter et à observer la campagne. «Je me trouvais en décalage avec mes camarades. Ils s'intéressaient au foot, à leur boguet, moi aux fourmis.» Une virée en nature va particulièrement le marquer. Rembobinage. Un soir de pluie, protégé par un ciré jaune et des bottes en plastique, le gosse d'alors, âgé de 11 ans, se balade dans les bois, au bord d'une petite rivière. De belles limaces et des grenouilles retiennent son regard quand, soudain, il remarque, contre une souche mousseuse, une bestiole noire et jaune. «Un dinosaure miniature. J'étais émerveillé»,

se souvient l'écologiste de la première heure. Cette singulière rencontre avec une salamandre l'incite alors à partager son engouement pour l'environnement. Mais aussi sa tristesse d'assister à sa destruction. «Très tôt, j'ai vu des ronds-points et des centres commerciaux remplacer prairies et marais.» Le naturaliste en herbe récupère la machine à écrire de sa grand-maman et entame la création d'un fanzine consacré à la nature. *La Salamandre* est lancée. Photocopiee et vendue à l'école et aux membres de la famille, la revue artisanale attire l'attention d'un journaliste animalier qui décide de médiatiser l'histoire du petit Perrot. Le plus jeune rédacteur en chef du pays enchaîne les plateaux télévisés. Les demandes d'abonnements affluent...

UN CHEMIN MONTRÉ PAR LA TERRE

Au fil du temps, le périodique se développe, l'ordinateur s'est substitué à l'ancienne mécanique piégeant les doigts. Le passionné décroche un diplôme de biologiste. Et décide de transformer son hobby en métier, soucieux de continuer à transmettre un message qui n'a pas évolué: «La nature est belle et inestimable. La protéger, c'est préserver notre avenir.» Un avertissement qui porte en lui l'urgence d'agir. Mais depuis le début de l'engagement de Julien Perrot, la situation de la flore et de la faune n'a cessé de se détériorer, encore aggravée par des températures qui s'affolent. «Le dérèglement climatique est le chemin que la Terre a trouvé pour nous inciter à changer de paradigme. Cette crise et celle de la biodiversité sont liées. Nous avons perdu beaucoup de temps», déplore l'écologiste, insistant sur l'effondrement de nos conditions de vie. «Les limites planétaires ont été atteintes. Ça va mal se terminer», prévient ce père de famille, en couple, confiant sa peur pour l'avenir de ses trois enfants, dont deux issus d'une première union.

RESPONSABILITÉS FAUSSÉES

«La nature, c'est le vivant. Ce qu'on a de plus précieux. En la détruisant, on fait preuve d'un égoïsme, d'une arrogance extrêmes. Toute ma vie, je me suis inquiété pour les arbres, les libellules, les papillons... Mais c'est désormais la

survie de notre civilisation qui est en jeu», note le biologiste, critique face à notre mode de vie et de consommation. «La majorité des êtres humains se hissent au-dessus des autres. On submerge la planète d'écrans et d'objets plastiques. Plus rien ne nous limite, c'est le triomphe de la science, de la technologie. On marche sur la tête», ajoute-t-il, fustigeant au passage les élites, les multinationales, le lobby pétrolier. Qui cherchent à orienter le débat en faisant porter la culpabilité de la crise aux citoyens afin de s'affranchir de leurs responsabilités. Un

constat qui n'empêche pas le défenseur de la biodiversité de rester positif grâce à l'action. En restant attentif à savourer l'instant présent. Et, bien sûr, vitaminé par ses échappées dans la nature – «Mon moyen de rester debout». Car Julien Perrot n'apprécie rien de plus, hormis l'amour qu'il porte à sa famille, que ses soirées passées à observer des sangliers, les marches en montagne, dormir sous les étoiles, etc. Et confie en revanche sa détestation des voitures, des avions, du béton, de la passivité du monde politique, du gaspillage ou encore de la croyance en

une technologie prétendument apte à résoudre les problèmes. A ce monde bruyant, pollué, cimenté et absurde, Julien Perrot lui préfère depuis toujours celui de la nature. Et évoque la joie et la paix ressenties dans la contemplation d'un paysage inspirant. Comme celui d'un petit lac à proximité de mélèzes, son arbre préféré, sous la neige. «Le temps alors s'arrête.» Une remise à l'heure des pendules plus que bienfaitrice, favorisant une reconnexion à l'environnement essentielle... ■



«Préserver la nature, c'est protéger notre avenir», martèle, depuis plus de quarante ans, Julien Perrot, particulièrement inquiet par la perte de la biodiversité.



NON, LES PRIMES NE VONT PAS BAISSER AVEC EFAS

Vice-présidente d'Unia, Véronique Polito met en garde: le financement uniforme des prestations est un «monstre bureaucratique» qui va accélérer l'explosion des primes maladie.

Jérôme Béguin

«Je ne crois pas au Père Noël.» Les arguments des partisans du financement uniforme des prestations ambulatoires et hospitalières, soumis en votation le 24 novembre, laissent de marbre la vice-présidente d'Unia, Véronique Polito. EFAS, selon son acronyme germanophone, permettrait une meilleure maîtrise des coûts de la santé, si l'on en croit ses promoteurs. «EFAS est un monstre bureaucratique qui ne prévoit aucun système de pilotage des prestations, conteste Véronique Polito. La réforme consiste essentiellement en un transfert de charges entre les cantons et les payeurs de primes. Un simple transfert de coûts n'a aucune incidence directe sur les choix des traitements. Au contraire, EFAS ne fera que diluer les responsabilités. Dans le domaine hospitalier et dans les soins de longue durée, les cantons vont se désinvestir et reporter les charges sur les caisses maladie. Ainsi, au lieu de favoriser le dé-

veloppement d'un système de santé efficient et de qualité, nous allons au contraire accélérer l'explosion des coûts pour les payeurs de primes, tout en mettant en danger la couverture de base en matière de soins.» La responsable du secteur tertiaire d'Unia met en garde: «D'ici à quinze ans, la population des plus de 80 ans va pratiquement doubler. Ce n'est donc pas pour rien que les cantons ont exigé que les soins de longue durée fassent partie du paquet, ils ont obtenu que les caisses maladie assument à l'avenir des coûts qu'ils prennent aujourd'hui en charge. Ce report de charge représente une véritable bombe à retardement pour les payeurs de primes.» Et sur la possibilité d'un envol des opérations ambulatoires – on a entendu qu'elles pourraient doubler –, la responsable syndicale n'y croit pas, faute de mesures d'incitation. «Au contraire, les cantons qui ont fait des efforts pour favoriser le passage à l'ambulatoire seront justement ceux qui seront le plus pénalisés par cette réforme. Sachant



«D'ici à quinze ans, la population des plus de 80 ans va pratiquement doubler. Ce n'est donc pas pour rien que les cantons ont exigé que les soins de longue durée fassent partie du paquet EFAS», souligne Véronique Polito, vice-présidente d'Unia, inquiète face à ce report de charge.

cela, je ne vois pas comment EFAS pourrait contribuer à favoriser l'ambulatoire, je n'exclus pas que la réforme ait même un effet inverse.» Pour tenter de balayer les doutes, les artisans d'EFAS nous assurent que les cantons garderont la possibilité d'in-

tervenir pour faire baisser les primes. «S'ils n'y sont pas obligés, les cantons ne mettront pas un sou supplémentaire dans le système de santé, objecte la syndicaliste. On le voit déjà avec les réductions de primes: alors que celles-ci explosent, de plus en plus de can-

tons ont réduit les subsides au lieu de les augmenter! Les cantons semblent actuellement plus se préoccuper de baisser les impôts que de faire le nécessaire pour ralentir l'explosion des primes...» ■

Pas d'accord chez Coop, mais une augmentation générale tout de même

Si le groupe ne concède qu'une revalorisation salariale de 1%, les syndicats ont obtenu qu'elle soit accordée à l'ensemble du personnel.

Jérôme Béguin

Chez Coop, les négociations salariales se sont achevées sans accord. Le groupe a refusé la compensation intégrale du renchérissement, une compensation pour la hausse des primes maladie et une augmentation des salaires réels, demandées par les syndicats. Tandis que ces derniers ont refusé de signer l'offre de la direction. Durant les rondes de négociations, Coop a présenté une première offre de 0,5% de progression de la masse salariale destinée à des augmentations individuelles, ce qui signifiait une revalorisation de 21 à 25 francs seulement pour les salaires compris entre 4200 et 5000 francs. Devant le refus des représentants du personnel, le groupe bâlois est venu ensuite avec une proposition de 0,8%, puis de 1% à titre individuel, avant de lâcher au final 1% d'augmentation générale pour le personnel soumis à la Convention collective de travail (CCT) Coop. «Cela reste en-dessous du renchérissement de 1,2% annoncé en septembre. Et, en ajoutant la hausse des primes maladie, il aurait fallu, pour éviter une perte de pouvoir d'achat, au moins 100 francs en plus, soit quasi le double que proposé par Coop», explique Anne Rubin, coresponsable du commerce de détail pour Unia. «L'inflation ne signifie pas la même chose pour tout le monde. Il y a des bas salaires chez Coop, pour eux, la moindre augmentation sur l'alimentation ou le loyer à des répercussions importantes. C'est pour cette raison que, selon nous, ils doivent bénéficier au moins de la

compensation du renchérissement. C'est une logique que malheureusement Coop refuse d'entendre», déplore la syndicaliste. «Nous considérons cependant positif que la direction ait renoncé aux augmentations individuelles et accepté une hausse générale pour tout le personnel sous CCT.» Cette revalorisation générale de 1% sera bel et bien mise en œuvre, même si les partenaires sociaux ne se sont pas mis d'accord au final. Les salaires des cadres, eux, seront augmentés individuellement, dans la limite des 1% d'accroissement de la masse salariale mise à disposition. Les partenaires sociaux se retrouveront en début d'année prochaine pour le renouvellement de la CCT. Unia a notamment inscrit dans ses revendications la compensation automatique du renchérissement, ainsi que l'augmentation des salaires minimums et une meilleure reconnaissance de l'ancienneté. Le syndicat veut aussi améliorer les conditions de travail. «Nous avons besoin de progrès sur le temps de travail, de réduire les longues journées et les longues semaines de travail, ainsi que d'obtenir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. La pression au rendement est de plus en plus forte. Coop a fait de grosses économies sur la dotation en personnel, enclenchant une spirale négative. Il y a de moins en moins de bénéfices très importants, mais les employés paient très cher cette politique, cela met carrément leur santé en danger.» ■

La santé du personnel en jeu

La Commission de l'économie du Conseil des Etats se montre favorable à un assouplissement des heures d'ouverture des magasins. Unia promet de se battre.

Sonya Mermoud

Permettre l'ouverture des magasins douze dimanches par an au lieu de quatre: l'initiative déposée dans ce sens par le Canton de Zurich a trouvé grâce auprès de la Commission de l'économie du Conseil des Etats. Par 10 voix contre 2, cette dernière a soutenu le 22 octobre cet assouplissement des heures d'ouverture qui donnerait la possibilité aux commerces d'employer du personnel douze dimanches sans avoir besoin d'une autorisation. Elle a qualifié, dans son communiqué, la proposition de «solution modérée», estimant qu'elle constituerait pour le commerce de détail un instrument utile afin de mieux résister à la «concurrence acharnée» des achats en ligne. Elle a en revanche rejeté la motion du conseiller national PLR Philippe Nantermod. Qui demandait que les magasins de proximité n'employant qu'un nombre limité de personnes et dont l'assortiment est celui d'une épicerie puissent ouvrir le dimanche. La Commission a estimé que la formulation présentait des difficultés d'interprétation et posait des problèmes de délimitation.

NOËL TOUTE L'ANNÉE...

«Il existe déjà des exceptions permettant des ouvertures dominicales. Si on peut désormais ouvrir un dimanche par mois, on se trouve dans une dynamique de régularisation. C'est Noël toute l'année. La mise en œuvre de l'initiative du Canton de Zurich entraî-



Le projet d'ouverture des magasins douze dimanches par année au lieu de quatre a été approuvé par une Commission des Etats.

nerait une détérioration durable des conditions de travail», a critiqué Leena Schmitter, membre de la direction du secteur des métiers des services d'Unia, fustigeant cette nouvelle déréglementation et partageant son inquiétude pour la santé du personnel, «déjà constamment sous pression». «Plus d'ouverture dominicale signifie une plus grande charge de travail, davantage de stress et de maladies. Et cela alors que les salariés doivent déjà faire preuve d'une flexibilité maximale avec des horaires morcelés, du travail le soir et des modifications de planning de dernière minute.» Dans un communiqué publié le jour de l'examen des deux textes, Unia avait mis en garde la Commission sur les conséquences de ces projets sur la santé et les conditions de travail des vendeuses et des vendeurs. «Nous réclamons davantage de protection, pas le contraire. C'est un élément central de la Loi sur le travail», a encore insisté la représentante d'Unia, soulignant par ailleurs que la question de la concurrence mise en avant par la Commission n'est pas pertinente dans le commerce de détail stationnaire.

LA LUTTE SE POURSUIT

«Ce secteur se porte bien. Le niveau des ventes est semblable à celui d'avant la pandémie durant laquelle les employeurs ont beaucoup gagné.» Leena Schmitter rappelle par ailleurs que le personnel de vente s'oppose à un élargissement des horaires – un sujet qui revient de manière récurrente – mais aussi la population de manière générale. «Nous avons remporté les trois quarts des votations consacrées à cette question», rappelle la syndicaliste, précisant encore qu'une proposition comparable à celle du Canton de Zurich avait déjà été rejetée en 2021. Quoi qu'il en soit, la question des ouvertures dominicales est loin d'être terminée. La Commission de l'économie du Conseil des Etats doit désormais obtenir l'aval de son homologue du Conseil national pour pouvoir élaborer un projet de modification de la Loi sur le travail. «Nous espérons qu'il corrige le tir.» La motion Nantermod va, quant à elle, être discutée dans la Chambre haute. Dans tous les cas, la syndicaliste prévient: «Nous lutterons contre ces déréglementations par tous les moyens dont nous disposons.» ■



23 novembre: manif nationale contre les violences de genre

En Suisse, une femme est tuée toutes les deux semaines par son (ex-)partenaire. 13 féminicides ont déjà eu lieu cette année. Lançons ensemble un signal fort contre la violence et pour le respect! Rejoignez le bloc syndical et manifestez avec nous!

14h00:

Schützenmatte

à Berne



Transport gratuit
depuis Monthey, Martigny et Sierre

16 NOVEMBRE – 10H30, SION
Devant l'hôtel le Castel, Rue du Scex 38

MANIFESTATION CANTONALE POUR LES SALAIRES

Prises de parole

Pierre-Yves Maillard
Président de l'Union syndicale suisse (USS)

Vania Alleva
Présidente d'Unia

Blaise Carron
Secrétaire régional d'Unia Valais

Martin Dremelj
Responsable de la section
Unia Haut-Valais

Animations folkloriques

UNIA

Infos et inscriptions
pour le transport
027 602 60 00
valais@unia.ch

Sacrifier notre santé?

Modification
de la LAMal (EFAS)

NON!

le 24 novembre

sacrifier-notre-sante.ch

IMPRESSUM L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL Place de la Riponne 4, 1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60, Fax 021 321 14 64, redaction@evenement.ch, www.evenement.ch
ÉDITEUR L'Événement syndical, Syndicat Unia **PRÉSIDENTE** Véronique Polito
RÉDACTRICE EN CHEF PAR INTÉRIM Sonya Mermoud **ADMINISTRATRICE** Barbara Buffa
JOURNALISTES Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin,
Antoine Grosjean **COLLABORATEURS RÉGULIERS** Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald
PHOTOGRAPHES Thierry Porchet, Olivier Vogelsang **RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE**
Virginie Zimmerli **ABONNEMENTS** 19 éditions par an. Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.- administration@evenement.ch **PUBLICITÉ**
pub@evenement.ch **CONCEPTION & MISE EN PAGES** Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin **IMPRESSION** Pressor SA, Delémont. Tirage contrôlé 46012 exemplaires

PLUS D'UN MILLION DE PERSONNES SONT VICTIMES DE HARCÈLEMENT SEXUEL AU TRAVAIL

Du 23 novembre au 10 décembre, la Suisse se mobilisera sur le thème des violences basées sur le genre lors d'une grande manifestation et de centaines d'actions. Précisions d'Aude Spang, secrétaire à l'égalité d'Unia.



Toutes les trois semaines, une femme est tuée par son partenaire, son ex-partenaire ou une connaissance (Photo: manifestation à Fribourg en novembre 2019).

Textes Manon Todesco

En Suisse romande, la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre constitue toujours un rendez-vous important avec des manifestations massives. En Suisse alémanique, depuis une quinzaine d'années, sont organisés les 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre du 25 novembre au 10 décembre, aussi date clé, car il s'agit de la Journée des droits humains. L'idée de cette campagne internationale lancée par ONU Femmes: avoir le temps de faire des violences sexistes et sexuelles un vrai sujet et pas seulement une journée. Cette année, la campagne suisse s'étend au Tessin et à la Suisse romande. Une manifestation nationale aura lieu à Berne le 23 novembre comme action de lancement des 16 jours, durant lesquels des centaines d'actions sont prévues dans tout le pays pour visibiliser la cause. Unia, partie prenante du projet aux côtés d'une large alliance de près de 90 associations, collectifs, partis politiques et autres organisations, formera un bloc syndical sur les violences au travail. Cette manifestation contre les violences et l'oppression patriarcales sera une démonstration de colère contre les violences subies par les femmes et les minorités de genre et l'inaction politique. «Toutes les trois semaines, une femme est tuée par son partenaire, son

ex-partenaire ou une connaissance, dénonce l'appel à manifester. Les homicides en rapport avec le genre ne sont pas des dérapages ni des cas isolés. Ils s'inscrivent dans une violence structurelle à l'encontre des femmes, des personnes trans et non binaires et des rapports de force patriarcaux. Et ils sont le résultat d'un échec politique en matière de protection des victimes, de prévention de la violence et d'égalité des droits.» Sans parler des dizaines de milliers de femmes touchées par les violences conjugales et le harcèlement dans la rue ou encore au travail... Aude Spang, secrétaire à l'égalité chez Unia, détaille les enjeux syndicaux des violences sexistes et sexuelles au travail.

QUESTIONS RÉPONSES

Quelle est l'ampleur des violences sexistes et sexuelles au travail en Suisse?

Au cours de sa vie professionnelle, une femme sur trois est ou sera victime de harcèlement sexuel sur son lieu de travail, et un homme sur dix. Cela représente environ 800 000 femmes aujourd'hui en Suisse et 280 000 hommes. Ce sont les études officielles, mais bien sûr ces chiffres sont sous-évalués selon nous, car de nombreuses victimes ne le dénoncent pas par peur ou car elles ont intégré

ces comportements qu'elles n'identifient pas comme problématiques. Il y a aussi la question de la vulnérabilité des travailleuses et des travailleurs précaires, qui dépendent économiquement de leur employeur et/ou de leur partenaire et qui ne peuvent pas se permettre de partir. Une étude syndicale anglaise montre que 80% des femmes qui subissent du harcèlement ne le dénoncent jamais à leur employeur. On le voit, c'est un phénomène de société très important! Unia lancera d'ailleurs une campagne sur le harcèlement et les discriminations au travail l'année prochaine. Il y a un travail syndical important à faire pour comprendre les mécanismes du harcèlement, l'identifier, y remédier et soutenir les victimes.

Quelles sont les revendications syndicales?

Notre slogan sera le suivant: «Stop au harcèlement au travail!» Nous voulons mettre l'accent sur la responsabilité des employeurs de protéger et d'agir. Ils ont l'obligation de protéger leurs employées et leurs employés en amont, afin d'éviter le harcèlement et les discriminations. Et dans le cas où les choses seraient déjà installées, l'employeur doit agir pour y mettre un terme.

Nous demandons dans ce sens que des mesures plus contraignantes soient mises en place afin de forcer

les entreprises à mettre des plans de protection solides sur pied. Que ce ne soit plus au bon vouloir des employeurs et que ce soit efficace.

Pourquoi est-il important de descendre dans la rue le 23 novembre prochain?

C'est important pour dénoncer la gravité du problème du harcèlement au travail. Ces manifestations nationales sont aussi des moments de cohésion forts en sororité. De plus, le thème des violences basées sur le genre est un enjeu crucial des luttes féministes, car il touche beaucoup de personnes. Si l'on n'est pas directement concerné, on a probablement quelqu'un dans notre entourage qui l'est, et il s'agit de montrer sa solidarité avec les victimes de discriminations et de harcèlement.

Il est important que les hommes se mobilisent aussi, car ils sont concernés. Qu'ils montrent l'urgence de déconstruire les clichés de masculinité et les rôles de genre afin de s'attaquer à la source du problème, et de poser d'autres bases pour la société de demain. ■

Plus d'infos sur:
16jours.ch/manif2024

Retrouvez le calendrier des actions sur:
16jours.ch/calendrier

PRENDRE LE SUJET AU SÉRIeux

Pour une société sans violence, la grande alliance contre les violences et l'oppression patriarcales a dressé la liste de ses revendications.

Faire enfin de la lutte contre les violences domestiques, sexualisées et sexistes une priorité politique est la première de cette énumération. Elle exige ensuite de créer suffisamment de places d'accueil pour les personnes victimes de violence et d'assurer un financement durable des maisons d'accueil et des refuges; d'élaborer des solutions contre le manque de fonds de l'aide aux victimes et d'assurer durablement le financement des centres de consultation; de garantir l'accès aux centres de consultation et aux maisons d'accueil pour toutes les personnes victimes de violence, notamment aussi pour les personnes LGBTQIA+, les personnes en situation de handicap, les personnes réfugiées, migrantes et racisées. Enfin, elle demande la mise en place de solutions de suivi pour les personnes victimes de violence. ■

Encore plus d'infos sur: 16jours.ch/

Pas touche à la rente de veuve!

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a demandé à la Suisse d'adapter ses rentes de survivants qu'elle juge discriminatoires. Les veuves sont en effet mieux loties que les veufs dans l'AVS, mais, plutôt que d'augmenter les rentes des hommes, le Conseil fédéral a choisi de niveler par le bas et de réduire drastiquement celles des femmes. La rente de veuve à vie est ainsi supprimée. A la place, seul le parent survivant d'un enfant pourra prétendre à une rente jusqu'aux 25 ans de ce dernier. Ce versement se prolongera en cas de prise en charge d'un enfant en situation de handicap et il ne sera plus nécessaire d'être marié. Si la réforme entre en vigueur en 2026, elle permettra de diminuer les dépenses de l'AVS d'environ

350 millions de francs d'ici à 2030, dont 70 millions à la charge de la Confédération.

Le Parlement doit maintenant se prononcer sur le projet du Conseil fédéral. L'Union syndicale suisse (USS) et le Parti socialiste sont fermement opposés à une mesure qui frappera avant tout les femmes ayant un déficit de prévoyance professionnelle parce qu'elles ont dû travailler à temps partiel ou interrompre leur carrière. La fédération syndicale s'alarme en particulier pour les veuves de moins de 55 ans, qui n'auront plus droit à une rente deux ans après l'entrée en vigueur de la modification et se retrouveront ainsi en grande insécurité. «Les juges européens avaient explicitement spécifié que la Suisse ne devait pas profiter de la mise en œuvre

de leur décision pour réduire ou supprimer les rentes des femmes concernées», rappelle l'USS dans un communiqué.

«Le Conseil fédéral répète constamment que les finances de la Confédération sont sous pression. Pourtant, lorsqu'il s'agit d'accorder des milliards à l'armée ou des cadeaux fiscaux aux plus aisés et aux grands groupes, les moyens semblent être là, critique Pierre-Yves Maillard, le président de l'USS et conseiller aux Etats. Plutôt que de proposer des réductions de prestations, en ces temps d'incertitude et de hausse des prix, nous devons urgemment renforcer le pouvoir d'achat de la population.» ■

JB

Un viol, même court, est un viol!

En novembre 2023, un arrêt du Tribunal fédéral provoquait l'indignation. C'était dans le cadre d'une affaire de viol à Bâle, et celui-ci avait estimé que la durée relativement courte d'un viol pouvait être un argument pour diminuer la peine du criminel. Pour rappel, la victime avait été violée par deux hommes pendant 11 minutes dans le hall de son immeuble...

Il semblerait toutefois que le Tribunal fédéral se ravise. Dans le cadre d'une nouvelle affaire où un homme a été condamné à trois ans et demi de prison ferme après avoir violé une femme rencontrée dans un bar en Valais, le prévenu a fait recours auprès de l'instance suprême, faisant valoir la courte durée de l'acte criminel. Celle-ci ne peut pas être considérée comme un facteur atténuant, répond le TF dans son arrêt du 18 septembre, qui est très clair: «Sous l'angle de

la culpabilité, on ne saurait récompenser l'auteur d'un viol en fonction de la durée de son activité criminelle. En effet, le fait qu'un auteur agisse avec une certaine rapidité ne peut nullement être considéré comme un élément de décharge.» La notion de «viol de courte durée» est donc en soi un «non-sens», car l'atteinte est consommée dès les premiers instants de l'acte sexuel.

A l'inverse, précisent les juges de Mon-Repos, les viols que l'on pourrait qualifier de longs peuvent constituer un facteur aggravant de la culpabilité de son auteur «dans la mesure où son prolongement dans le temps est susceptible de correspondre au déploiement d'une énergie criminelle d'autant plus conséquente.» ■

MT

2024, UN PIÈTRE MILLÉSIME POUR L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE SUISSE

Les fermetures et les restructurations d'usines se sont multipliées cette année. Parmi d'autres, Unia estime que l'Etat doit aider ce secteur, comme le font les Etats-Unis et l'Union européenne.

Antoine Grosjean

Ça va mal dans l'industrie suisse! Depuis un an, les fermetures d'usines, les délocalisations à l'étranger ou les restructurations se sont succédé à un rythme régulier. Toutes sortes d'activités sont touchées, comme la sidérurgie, la verrerie, l'imprimerie, l'agro-alimentaire ou l'industrie des machines. Eternit, Vetropack, Micarna, centres d'impression de Tamedia, Rieter, Sicpa, Stahl Gerlafingen, etc. *L'Événement syndical* a recensé des annonces dans onze entreprises différentes depuis la fin de 2023, totalisant la perte de plus de 1200 emplois. Et la liste n'est pas exhaustive.

Face à cette érosion, des voix s'élèvent pour exiger que la Suisse se dote enfin d'une politique industrielle. Alors que les Etats-Unis et l'Union européenne ont lancé ces dernières années – à coup de centaines de milliards – des programmes visant à soutenir leurs industries et à accélérer la transition écologique de celles-ci, d'aucuns estiment que notre pays, dont les exportations souffrent déjà du franc fort, ne peut pas rester les bras croisés.

En mars, tandis que la crainte de suppressions d'emploi dans la métallurgie se concrétisait, Unia soulignait dans un communiqué de presse que les conséquences de l'absence de politique industrielle en Suisse étaient de plus en plus visibles. «Unia demande depuis des années à la Confédération et aux cantons de mener une politique industrielle qui aide les entreprises à réussir leur transformation écologique tout en garantissant des emplois avec de bonnes conditions de travail dans l'industrie suisse», écrivait le syndicat, face aux difficultés des aciéries Stahl Gerlafingen et Swiss Steel.

L'OBSTINATION DE BERNE

Malgré deux motions récentes lui demandant d'agir, le Conseil fédéral ne

veut toujours pas d'une politique industrielle basée sur des subventions. Le premier texte, émanant du Parti socialiste et adopté par le Parlement à l'automne 2023, réclame des mesures en faveur des entreprises suisses de production et de recyclage du métal, pour faire face au protectionnisme de l'UE. Encore en cours d'examen, le second texte va dans le même sens. Déposé par les Verts vaudois en avril dernier – au moment de l'annonce de la fermeture de Vetropack –, il vise à conserver les activités essentielles pour l'approvisionnement du pays et à favoriser la transition énergétique, ainsi que l'économie circulaire.

En septembre, le gouvernement a préconisé le rejet de cette motion, comme il l'avait fait pour la première, se refusant à subventionner certaines branches ou entreprises au détriment d'autres. Dans son rapport de situation sur l'économie suisse, publié en mai, il estime que celle-ci résiste bien à la récession et ne devrait pas trop souffrir des politiques protectionnistes d'autres Etats. Comme le conseiller fédéral Guy Parmelin l'a déjà dit ce printemps, les sept Sages préfèrent continuer à améliorer les conditions-cadres des entreprises, via des programmes d'encouragement dans le domaine du climat et de l'énergie, notamment.

Mais visiblement, cela n'a pas eu l'effet escompté jusque-là, puisque Stahl Gerlafingen vient d'annoncer, en octobre, une nouvelle vague de licenciements après celle du printemps et que Swiss Steel a, de son côté, confirmé qu'elle allait réduire ses capacités de production.

HYPOCRISIE DE LA CONFÉDÉRATION

«Quand Guy Parmelin dit que le gouvernement ne peut rien faire, c'est une hypocrisie, s'offusque Matteo Pronzini, responsable de la branche industrie MEM à Unia. La Confédération soutient bien l'agriculture. Stahl Gerlafingen



La fermeture de la dernière verrerie de Suisse, celle de Vetropack, à Saint-Prex, a fait couler beaucoup d'encre. En mai, le personnel s'était mis en grève pour tenter de s'opposer à cette décision.

gen a fait beaucoup d'investissements pour produire un acier au bilan carbone deux fois moins lourd que celui de ses concurrents étrangers.» D'après le syndicaliste, il ne s'agit pas forcément de subventionner des entreprises, mais d'être cohérents avec les objectifs climatiques du pays. «On pourrait par exemple exiger que les chantiers publics montrent la voie en faisant appel à des fournisseurs dont les émissions de CO₂ sont faibles.»

Matteo Pronzini pointe aussi la responsabilité des banques, trop exigeantes

envers le secteur industriel, ainsi que celles des actionnaires, toujours plus avides de dividendes. «Mais dans l'ensemble, notre industrie reste performante, grâce aux compétences et à l'engagement des travailleurs», tempère-t-il.

Dans les milieux économiques et les *think tanks* libéraux, on a multiplié ces temps-ci les prises de position contre une politique industrielle étatique, plaidant au contraire pour une dérégulation. Il existe toutefois des voix dissidentes à droite, comme

celle du PLR Olivier Feller, qui rappelait dans *24 heures* qu'en Suisse, un employé sur trois travaillait dans le secteur industriel dans les années 1990, contre un sur cinq aujourd'hui. Le conseiller national vaudois concluait: «Si tous les pays qui nous entourent soutiennent financièrement leurs industries pour assurer la transition écologique ou diminuer leur dépendance face à l'étranger, je ne vois pas comment la Suisse pourrait s'en sortir sans rien faire.» ■

Forte mobilisation pour le maintien de Stahl Gerlafingen

Quelque 500 salariés ont demandé à la direction de l'aciérie de Stahl Gerlafingen de faire marche arrière sur les licenciements annoncés. Une nouvelle mobilisation est prévue le 9 novembre.

Sonya Mermoud

Forte mobilisation le 21 octobre dernier devant le Palais fédéral. Quelques 500 salariés ont réclamé le maintien de l'aciérie Stahl Gerlafingen (SO), propriété du groupe Beltrame. Une semaine plus tôt, la di-

rection a annoncé le licenciement de 120 employés. Une décision qui menace gravement la poursuite de l'activité. «Une fermeture serait désastreuse non seulement pour les quelque 500 salariés, mais aussi pour les objectifs climatiques de la Suisse», ont alerté dans un communiqué commun Unia,

Syna, la Société suisse des employés de commerce et Employés Suisse, rappelant que Stahl Gerlafingen est la plus grande société de recyclage du pays. Et que sa production d'acier recyclé génère cinq fois moins d'émissions de CO₂ que la filière conventionnelle. Les manifestants, avec le soutien de leurs représentants, ont demandé aux politiques de veiller à ce que les marchés publics et l'ensemble du secteur suisse de la construction soient soumis à des directives contraignantes concernant l'utilisation de matériaux à faibles émissions. Ils ont estimé qu'il était de leur responsabilité de garantir les capacités de production stratégiques en Suisse. Pour appuyer leurs revendications, les travailleurs et leurs représentants ont remis des demandes dans ce sens à Christian Imark, président de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national.

Les salariés, les syndicats et les organisations d'employés ont par ailleurs invité la direction de l'entreprise à renoncer à tout licenciement et à privilégier le chômage partiel afin de préserver les postes de travail. «Si un précieux savoir-faire est supprimé maintenant, la pérennité de l'usine sera encore plus menacée.»

Notons encore qu'une grande manifestation de solidarité aura lieu le 9 novembre à 11h devant l'usine à Gerlafingen. Deux jours plus tôt, une pétition munie de plus

13 000 signatures réclamant le maintien des emplois était remise au Conseiller fédéral Guy Parmelin. ■



L'entreprise a annoncé le licenciement de 120 personnes. Une première mobilisation contre cette issue a été organisée le 21 octobre devant le Palais fédéral.

PREMIERS SIGNAUX ENCOURAGEANTS DES POLITIQUES...

A la suite de l'importante mobilisation du personnel de Stahl Gerlafingen et du soutien de la population, deux motions pour le sauvetage de l'usine ont été inscrites le 22 octobre à l'agenda de la Commission de l'économie du Conseil des Etats. Elles pourront ainsi être traitées en décembre par la Chambre haute. «La pression des salariés et de l'opinion publique commence à porter ses fruits», ont commenté Unia, Syna, la Société suisse des employés de commerce et Employés Suisse, dans un communiqué commun. Dans ce contexte, les partenaires réitèrent leur demande à la société de renoncer aux 120 licenciements annoncés. «L'entre-

prise doit au contraire miser sur le chômage partiel pour préserver les emplois et l'infrastructure jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée pour assurer la pérennité de l'aciérie.» Et les syndicats de rappeler que le Conseil fédéral a, cette année, prolongé la durée maximale d'indemnisation en cas de chômage partiel à 18 mois pour soutenir l'industrie à forte consommation d'énergie. Et qu'à partir du 1^{er} janvier, de nouveaux instruments de promotion seront disponibles pour aider financièrement l'industrie dans sa décarbonisation. «Stahl Gerlafingen doit préparer dès maintenant les demandes correspondantes.» ■



MANIFESTATION

Tous à Sion pour réclamer de meilleurs salaires!

PAGE 11

RÉFUGIÉS

Unia a participé à un forum sur l'intégration professionnelle des Ukrainiens.

PAGE 12



PAUSE CAFÉ

Nathalie Fischer porte un regard critique sur l'évolution du métier d'infirmière.

PAGE 13

«LA PROPOSITION DES PATRONS EST UN AFFRONT AUX TRAVAILLEURS!»

Lors d'une pause prolongée à Genève et à La Chaux-de-Fonds, des dizaines de salariés de la construction ont balayé l'augmentation moyenne de 30 francs soumise par les patrons.

Textes Manon Todesco

Le 17 octobre, Unia Genève a organisé une grande grillade le midi dans un parc aux Acacias, conviant plus de 150 travailleurs des chantiers du quartier du PAV. Malgré la pluie, les maçons ont répondu présent. José Sebastiao, responsable du secteur à Unia Genève, a rappelé les négociations salariales en cours et planté le contexte: «Rappelez-vous, en 2023, la Société suisse des entrepreneurs (SSE) voulait accorder des augmentations de salaire uniquement aux travailleurs dits très motivés et compétents. C'est inadmissible de s'adresser à vous comme ça!» Les maçons approuvent avec des huées. «Selon nous, tout le monde mérite une augmentation qui soit inscrite dans la convention et qui s'applique à tous.» Les syndicats réclament une hausse des salaires de 250 francs, alors que les employeurs proposent une augmentation générale de 0,5%, soit 30 francs en moyenne par mois. «Vous êtes d'accord avec cela?» «Non!» répondent les maçons attablés, en chœur. «C'est un scandale! reprend le responsable syndical. C'est une humiliation et un affront de plus envers les travailleurs. Nous demandons à la SSE un peu de sérieux!»



Plus de 150 travailleurs genevois de la construction ont bravé la pluie pour se rassembler et exiger de vraies augmentations de salaire.

TRAVAIL PÉNIBLE

Le hic des augmentations au mérite, c'est qu'elles sont au bon vouloir des entreprises, et des milliers de travailleurs en sont exclus. «Les employés temporaires, qui sont de plus en plus nombreux, ne touchent pas d'augmentation individuelle, car les boîtes d'intérim n'y sont pas contraintes, explique Thierry Horner, secrétaire syndical au SIT. Pareil pour les ferrailleurs et autres travailleurs précaires qui peinent déjà à être payés correctement. Et pourtant, les carnets de commandes sont pleins, mais les salaires, eux, ne bougent pas.» Le syndicaliste admet que les sa-

laires dans la construction sont corrects, mais ils méritent d'être revus à la hausse. «On traite sans arrêt les maçons d'enfants gâtés et c'est insupportable», s'indigne Thierry Horner, qui rappelle qu'en plus de la pénibilité de leur emploi, ils travaillent par tous les temps, de la canicule au grand froid, avec les risques que cela comporte en termes de santé et de sécurité.

CLIMAT TENDU

Et les syndicats de rappeler l'importance de bien traiter les travailleurs du

secteur, alors que le manque de main-d'œuvre est criant. «Un maçon avec CFC est payé 5800 francs brut par mois, et pas 7000 comme le prétendent les patrons, rectifient les syndicalistes. Et comment on récompense les jeunes diplômés qui entrent dans la profession? Eh bien, les employeurs ont le droit de les payer 15% de moins la première année, 10% de moins la deuxième et 5% de moins la troisième, car ils n'ont pas encore d'expérience.»

En 2025, il faudra renégocier la Convention nationale du secteur principal de

la construction, et le combat s'annonce d'ores et déjà rude. «L'attitude de la SSE aujourd'hui est un mauvais signal pour la suite et on doit s'attendre à ce que les négociations soient difficiles», anticipe José Sebastiao. «Les travailleurs et leurs syndicats seront déterminés à se battre: pas de maçons, pas de construction!». Depuis ces actions romandes, les négociations salariales se poursuivent, et les syndicats attendent des propositions acceptables de la part de la SSE. ■

TÉMOIGNAGE

Sam, maçon qualifié, 57 ans: «Cela fait vingt ans que je suis sur les chantiers. Avant, on pouvait discuter et échanger avec nos supérieurs. Maintenant, ils ne voient que le rendement. Là, ça fait des jours qu'il pleut, on patauge toute la journée dans un mètre de boue. S'ils continuent comme ça, il n'y aura bientôt plus personne qui voudra bosser. Les jeunes n'ont plus envie de venir, c'est trop pénible et pas assez valorisé.» ■

LA FRONDE S'ORGANISE À NEUCHÂTEL

À La Chaux-de-Fonds aussi, les travailleurs de la construction se font entendre. Ils se sont réunis le 18 octobre à midi pour une grillade de protestation au parc de la gare. Ils exigent une augmentation générale de salaire de 250 francs par mois, un aménagement du temps de travail avec plus de temps libre et des dispositions obligatoires en matière d'arrêt de chantiers en cas d'intempéries, notamment lors des épisodes caniculaires.

«La politique salariale menée par la Société suisse des entrepreneurs et ses antennes locales n'est pas à la hauteur de l'engagement des ouvriers et des difficultés physiques et psychiques du métier, dénonce Unia Neuchâtel. L'inflation historique et l'absence d'augmentation générale a conduit à des négociations actuelles tenues dans le cadre du renouvellement de la Convention collective sur le secteur principal de la construction.» ■

Licenciement abusif reconnu au Tribunal fédéral

Pour les juges de Mon-Repos, l'employeur a manqué d'empathie en limogeant un boulanger qui était à trois ans de la retraite, et comptait 19 ans d'ancienneté.

Antoine Grosjean

Un employeur est censé faire preuve d'un minimum d'empathie envers ses employés, même quand il les licencie. C'est d'autant plus vrai quand ceux-ci approchent de l'âge de la retraite et cumulent de longues années de fidélité à leur entreprise. Voilà la leçon qu'on peut retenir d'un récent arrêt du Tribunal fédéral. Début octobre, il a confirmé que le licenciement d'un boulanger genevois, âgé de 62 ans et travaillant au même endroit depuis près de 19 ans, était abusif. Son patron est condamné à lui verser l'équivalent de trois mois de salaire, soit plus de 15 000 francs, et à payer les frais de justice.

Si les juges estiment que l'âge et l'ancienneté ne sont pas en tant que tels des critères excluant toute éventualité de licenciement, ils rappellent néanmoins que «l'employeur doit faire preuve d'égards particuliers vis-à-vis d'employés proches de l'âge de la retraite, et lui ayant dédié une grande partie de leur carrière». Or, des égards, l'entreprise en question n'en a guère eus pour ce collaborateur, que cette situation a plongé dans une dépression profonde. Embauché en 2001, il est remercié en mai 2020, le jour même où il reprend le travail après une période de chômage technique liée à la pandémie de Covid. Sa lettre de congé n'est pas motivée. Il y fait donc opposition. Un certificat de

travail intermédiaire le décrit comme un excellent professionnel, apprécié de ses collègues et de ses supérieurs, et travaillant avec rigueur et ponctualité. Son employeur invoque alors des difficultés économiques liées à la crise sanitaire, le contraignant à fermer provisoirement le laboratoire où travaillait le boulanger, à Genève. Le TF souligne que, malgré la possibilité de transfert dans un autre site de l'entreprise, celle-ci l'avait licencié sèchement, sans autre forme d'explication.

PATRON INSENSIBLE

Profondément choqué par ce procédé, l'homme sombre dans la dépression. Il est même hospitalisé à deux reprises à cause de pensées suicidaires. Et alors

qu'il est en arrêt maladie depuis trois mois, son employeur le somme d'effectuer le solde de son préavis de licenciement, «ajoutant inutilement à sa détresse», comme le soulignent les juges. C'est avant tout ce manque total d'empathie qui a été retenu par la Chambre genevoise des prud'hommes, puis par Mon-Repos, pour qualifier ce licenciement d'abusif.

L'une des avocates du boulanger, M^e Emma Lidén, se réjouit de constater qu'aux yeux de la justice, la liberté économique – argument invoqué par l'employeur – n'est pas absolue. «Cet arrêt confirme d'ailleurs une précédente jurisprudence du Tribunal fédéral sur le fait qu'on doit avoir d'autant plus d'égards avec un employé qui

a dédié un grand nombre d'années à une même entreprise et qui se trouve proche de l'âge de la retraite.»

Unia salue également cette victoire, tout en notant qu'elle reste modeste puisque les employés victimes de licenciements abusifs obtiennent au mieux six mois d'indemnités – et seulement trois dans le cas présent – et se retrouvent au final sans emploi. «Cette décision est un pas dans la bonne direction, mais il est impératif d'instaurer des garde-fous plus solides pour protéger les travailleuses et les travailleurs âgés, qui continuent d'être vulnérables face aux licenciements», considère Yves Defferrard, secrétaire régional d'Unia Genève. ■

À VOS CRAYONS



VENDEUR DE BARATIN LOI FONDAMENTALE	SIMPLE APPAREIL TROU DE NEZ	APÉRITIF ABATTUE	BÂTONNETS DE LÉGUMES MET À L'ÉPREUVE	VOISIN DU TUNISIEN	ANTI-DOULEUR MÉDECIN	SURPRENDRE	VIEILLES HABITUDES
						CACHÉ ANIMATION	
SPONTANÉ PETITE BALADE				FÉLICITATIONS			CARENCE
			MYSTÉRIEUX VILLE ITALIENNE				
JEUNE FILLE DIRECTION				PLANTIGRADE	CONTRARIA AGENCE AMERICAINE		
		CAPITULE VIEILLE FRANCE				DANS GAINÉ	
POUDREUSE CONJONCTION			DÉPOUILLE ÉTIRE	AFFLUENT DU RHÔNE SUR LA CÔTE D'AZUR			
	LAMBINAIS MOIS						TRANCHES DE VIE
RÉVOLTE ÉLIMINA			HAUT DE GAMME ÉQUERRE	EMBARCADÈRE VIEILLE LANGUE			
		PEU VIF		GRINCE			
MARQUE DU TEMPS			COUPE EN MORCEAUX			PRONOM RÉFLÉCHI	

© FORTISSIMOTS.COM

FACILE

5	7	3		2			9
	2	1	4			3	7
9				3		6	
			1	6	2	8	
		7		3			
	9	5	2	4			
			2				7
6	4			9	5	2	
8			5			9	6

DIFFICILE

		7	1		9
		6	5	8	2
1			4	6	
5				7	3
		3	2		
3	6				4
	8	5			9
6		1	3	7	
4		8	9		

RÉSULTATS

S	E	C	E	P	E	D	E	I	D	E	R
E	N	I	O	C	I	N	E	L	E	V	A
I	V	O	I	S	E	T	E	M	E	W	E
M	T	V	N	R	E	T	E	L	T	E	E
N	E	S	I	S	U	N	I	G	E	N	E
N	E	C	E	N	O	N	E	R	E	S	S
V	A	N	E	D	E	E	S	E	N	T	E
S	O	A	V	A	B	R	E	L	A	V	A
I	T	O	N	A	T	I	O	N	O	C	O
E	A	L	K	U	B	E					

6	3	5	6	8	2	1	4	7	4	1	2	8	9
2			8	7	3	1	3	5	6	5	1	3	7
9	7	1	6	4	5	4	8	3	8	2	3	2	2
1	4		2	5	9	8	9	6	8	7	9	3	3
5	2	6	9	7	2	3	7	4	3	1	4	8	8
3	8	3	1	7	6	4	6	4	9	5	2	2	3
1	5	9	6	7	2	4	6	3	3	2	2	1	1
4	6	7	1	3	4	9	8	8	3	2	2	1	1
8	5	6	2	7	1	3	4	9	8	8	8	8	8

3	6	9	6	4	7	5	2	1	8	1	2	1	8
7	6	4	3	8	9	6	3	4	7	7	6	4	7
3	5	6	6	2	1	8	4	7	3	3	3	6	6
1	9	5	2	4	8	7	3	3	6	6	7	3	6
2	8	6	7	5	3	1	9	4	4	4	9	4	4
4	3	7	9	1	6	2	2	8	5	8	5	8	5
9	4	8	1	3	7	6	5	2	2	4	4	6	5
6	2	1	4	9	9	5	3	7	8	8	8	8	8
5	7	3	8	6	2	4	1	9	9	9	9	9	9

DIFFICILE

FACILE

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTIARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle, rue de Vuippens 29.
Fribourg, rte des Arsenaux 15.
Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30; vendredi, 8h30-11h30.

BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE DE MONTBARRY-LE PÂQUIER

Locations: Veuillez vous adresser à Mme Ariane Zürcher, route de la Parquetterie 2, La Tour de Trême. Tél 076 605 71 41, ariane.zurcher@live.fr

GENÈVE

HORAIRES DES SECRÉTIARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h et 14h-18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique: mardi à vendredi, 9h-12h et 14h-18h, au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12. Lundi, 13h30-17h; mardi à vendredi, 9h-12h et 13h30-17h; vendredi, fermeture à 16h. Envois des formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités

Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2^e mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTIARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi, 15h-18h.

Ouverture des secrétariats: lundi à jeudi, 10h-12h et 15h-18h.

Fleurier

Permanences syndicales: un jeudi sur deux, 13h-18h (jours affichés sur la porte du secrétariat).

Ouverture du secrétariat: mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Le Locle

Pas de permanence syndicale.
Ouverture du secrétariat: jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Permanence téléphonique pour toute la région au 0848 20 30 90: lundi à vendredi, 10h-12h et lundi à jeudi, 14h-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Fleurier, place de la Gare 3.
Mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Chaux-de-Fonds, av. Léopold Robert 67.
Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

Le Locle, Crêt Vaillant 19.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30.

Neuchâtel, avenue de la Gare 3.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPE DES RETRAITÉS

Assemblée

La prochaine assemblée générale du Groupe des retraités Unia se déroulera le **mercredi 27 novembre dès 11 h15 au restaurant Piscine Patinoire**. L'ordre du jour sera le suivant:

1. Salutations, liste de présences;
2. PV de l'assemblée 2023;
3. Rapport du président;
4. Comptes 2024;
5. Activités 2025, discussion;
6. Divers.

L'apéritif sera offert et sera suivi de la dégustation de la traditionnelle fondue chinoise. Les inscriptions sont à effectuer auprès de Didier Gigon tél. 032 968 63 08 ou mobile 079 385 37 55.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTIARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30; vendredi, 9h-11h30, au 0848 421 600.

Delémont, rue de la Jeunesse 2.

Lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18.

Lundi, 13h30-17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20.

Mardi, 13h30-17h30.

Tavannes, rue du Quai 20.

Jeudi, 13h30-17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont, place de la Gare 11.

Lundi et jeudi, 13h30-16h; mardi et vendredi, 9h-11h30; mercredi, 9h-11h30 et 13h30-16h.

Moutier, rue Centrale 11.

Lundi, 9h-11h30; mercredi, 13h30-16h.

Porrentruy, rue des Baïches 18.

Lundi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

St-Imier, rue Francillon 20.

Mardi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

Tavannes, rue du Quai 20. Lundi et mardi, 9h-11h30 et 13h30-16h; mercredi et vendredi, 9h-11h30; jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTIARIATS

Téléphone: 027 602 60 00, 8h30-11h30 et 14h-16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: 9h-11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi, 17h-19h.

Monthey: mardi, 17h-19h.

Sion: jeudi, 17h-19h.

Martigny: jeudi, 17h-19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Martigny, rue du Léman 19.

Monthey, avenue de la Gare 28.

Sierre, rue du Temple 3.

Sion, place du Midi 21.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-16h30; mercredi, 8h30-11h30 et 14h-16h30.

VAUD

HORAIRES TÉLÉPHONIQUES:

Vous pouvez contacter les secrétariats au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h; mercredi, 9h-12h; vendredi, 9h-12h et 14h-16h.

Permanences administratives et syndicales sans rendez-vous:

Aigle, route de la Zima 2.

Lundi, 14h30-18h30.

Crissier, rue des Alpes 51. Jeudi, 16h-18h30.

Lausanne, place de la Riponne 4.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h; samedi, 9h-11h.

Le Sentier, Grand Rue 44.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-18h.

Morges, Grand-Rue 73-75 (2^e étage).

Lundi, 16h-18h30.

Nyon, rue de la Morâche 3.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Payerne, rue du Simplon 1. Lundi, 16h-18h30.

Vevey, rue Haldimand 23.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Yverdon, avenue Paul-Cérésol 24.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Aigle, rte de la Zima 2.

Vevey, av. Paul-Cérésol 24.

Lausanne, pl. Chauderon 5.

Nyon, rue de la Morâche 3.

Crissier, av. des Alpes 51.

Yverdon, av. Haldimand 23.

Payerne, rue Guillemaux 1.

Morges, Grand Rue 73-75.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 9h-11h30 et 14h-16h30; mercredi, 9h-11h30.

SUISSE ROMANDE

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE CAISSE DE CHÔMAGE: 058 332 11 32

Lundi, mardi et jeudi, 8h-12h et 13h30-17h; mercredi, 8h-12h; vendredi, 8h-12h et 13h30-16h.

Contact pour l'envoi des documents: caissechomage.unia.ch

COORDINATION DES RETRAITÉS ROMANDS

SÉANCE

Faisant suite à la séance du 4 septembre, la prochaine rencontre aura lieu le **25 novembre, de 10h à 12h30**, au secrétariat d'Unia Neuchâtel, salle de conférence, (2^e étage, ascenseur).

Ordre du jour: 1. Salutations et accueil – intendance (WC, café, procès-verbaliste, repas, etc.) et liste de présences. 2. Procès-verbal du 4 septembre dernier – remarques, approbation. 3. Le 2^e pilier (LPP) – quelle suite à donner après la votation du 22 septembre? Intervention de Michel Schweri, formateur d'adultes, spécialiste en assurances sociales, journaliste et syndicaliste Unia. Débat et échanges*. 4. Nouvelles des régions (Fribourg, Genève, Transjurane, Valais, Vaud, Neuchâtel).

5. Succession de l'actuel coordinateur pour 2025 – échanges, discussion et décision.

6. Votations du 24 novembre prochain – modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance maladie (LaMal).

7. Divers - prochaines dates.

* Cette intervention, qui se déroulera entre 10h20 et 11h30, est également ouverte aux autres membres d'Unia et se veut un espace de dialogue.

COURRIER

DU TEMPS LIBRE POUR ÊTRE SOI!

Qu'est-ce que c'est que d'être soi? C'est le contrôle du temps dans lequel nous évoluons, ce qui nous permet de ressentir la liberté qui est nôtre.

Il arrive souvent d'entendre dans le train ou dans d'autres lieux publics des gens se plaindre d'être fatigués. On constate que beaucoup de personnes parlent de l'intensité du travail exigé par les entreprises. L'accaparement des salariés par les entreprises pèse sur leur état de santé. Disposer de temps libre pour récupérer est essentiel. Cela pour lutter contre les accidents professionnels et les maladies dues au stress. On parle de maladies cardiovasculaires et d'accidents vas

«NOUS DEVONS NOUS MOBILISER POUR VOIR NOS SALAIRES AUGMENTER»

Unia Valais organise, le 16 novembre à Sion, une manifestation en faveur des hausses des salaires.

Propos recueillis par Jérôme Béguin

Le samedi 16 novembre, Unia Valais organise une grande manifestation salariale dans la capitale du canton. Le syndicat revendique une augmentation des salaires effectifs et minimums de l'ordre de 5% pour toutes et tous, ainsi qu'une revalorisation dans les secteurs à bas salaires. Animée par des formations de tambours et des groupes folkloriques, la manifestation s'annonce haute en couleur. En plus de la présidente d'Unia, Vania Alleva, la venue de Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse, est programmée. Secrétaire régional d'Unia Valais, Blaise Carron souhaite un rassemblement le plus large possible de toutes les professions, du privé comme du public. Interview.

Pourquoi organisez-vous cette manifestation?

Cette manifestation répond à une nécessité. En effet, depuis plusieurs années, alors que l'argent coule à flot, les salaires sont à la traîne. Par ailleurs, avec la non-compensation de l'inflation, les travailleurs et les travailleuses du Valais, comme du reste de la Suisse, subissent une véritable érosion de leur pouvoir d'achat. En tant que syndicalistes, il est de notre devoir de fournir les outils et les moyens adéquats aux salariés pour obtenir des augmentations salariales et des améliorations de leurs conditions de travail. Parmi ces outils, la mobilisation collective sur les lieux de travail et dans la rue sont les plus adéquats et efficaces, car ils permettent la création d'un rapport de force. Et c'est seulement avec un rapport de force, par la mobilisation collective, que les salariés se donnent les moyens et la possibilité d'obtenir leur dû. Par analogie, la lutte collective, la mobilisation sur les lieux de travail ou dans la rue doivent être pour les salariés ce que le pinceau est au peintre, la truelle au maçon ou la paire de ciseaux à la coiffeuse, c'est-à-dire les outils indispensables pour obtenir des améliorations de leurs conditions et de meilleurs salaires. Sans ces

moyens, les salariés n'obtiennent pas ce qu'ils méritent, mais seulement ce que leurs employeurs veulent bien leur donner.

«La lutte collective, la mobilisation sur les lieux de travail ou dans la rue doivent être pour les salariés ce que le pinceau est au peintre, la truelle au maçon ou la paire de ciseaux à la coiffeuse, c'est-à-dire les outils indispensables pour obtenir des améliorations de leurs conditions et de meilleurs salaires»

Comment se fait-il que les salariés s'appauvrissent alors que la conjoncture est bonne et que nombre de branches connaissent une pénurie de personnel?

Il y a deux éléments qui expliquent ce malheureux phénomène. D'une part, les gains de productivité générés par une intensification du travail ne sont pas redistribués, car ils sont accaparés par les patrons, les cadres supérieurs et évidemment les actionnaires. D'autre part, l'inflation des dernières années, de l'ordre de 5%, n'a pas été, ou que partiellement, compensée. Cela démontre également que le résultat des négociations salariales n'est pas le fruit d'échanges rationnels entre les différentes parties. En effet, quels arguments plus rationnels pour justifier des augmentations salariales que la bonne conjoncture et la pénurie de personnel?



Le 21 septembre dernier, plus de 500 Valaisans et Valaisannes s'étaient déplacés à Berne pour la manifestation salariale.

Pourquoi est-il important de se mobiliser et de venir à Sion ce jour-là?

Pour plusieurs raisons. D'abord, le Valais n'a pas de grands centres urbains. Cela signifie que les manifestations d'ordre économique ou politique sont plutôt rares et que nous nous rendons généralement à Berne, Lausanne ou Genève pour manifester. Or, toutes les augmentations salariales pour l'artisanat du bâtiment, pour l'industrie des machines, pour la chimie, par exemple, se négocient en Valais et ce sans compter le contrat-type de la vente qui est dans les mains de l'Etat. Les salariés doivent faire entendre leur voix là où les décisions les concernant se prennent. Par ailleurs, le revenu des Valaisannes et des Valaisans est le plus faible de Suisse, alors même que nous vivons

en Valais une période de haute, voire de très haute conjoncture, et ce en particulier dans la construction et dans tous les métiers de l'artisanat du bâtiment. Outre la compensation intégrale du renchérissement, nous devons donc nous mobiliser pour que les salariés puissent bénéficier d'une part plus équitable du gâteau, de la richesse qu'ils créent et ainsi voir leurs revenus augmenter. Un élément supplémentaire qui justifie à lui tout seul la nécessité de prendre part à cette manifestation est celui de démarrer en Valais la pratique de la mobilisation collective. Avec cette première manifestation cantonale pour les salaires, nous souhaitons un rassemblement le plus large possible de toutes les professions et les corps de métiers, du privé, du public et

du parapublic. Nous souhaitons donc que cette manifestation en Valais se perpétue et se répète chaque fois que cela sera nécessaire. ■

Manifestation cantonale pour les salaires à Sion, samedi 16 novembre:

10h30, rassemblement devant l'hôtel Le Castel, rue du Scex 38, et départ du cortège.

11h15, arrivée sur la place du Midi, rassemblement final avec concerts.

Transport gratuit depuis Monthey (départ 9h45, parking Manor), Martigny (10h, place de Rome) et Sierre (10h, parking Manor).

Inscription sur: valais.unia.ch/manifestation-pour-les-salaires-a-sion



Les nettoyeuses de l'Etat de Genève doivent réintégrer la fonction publique

Une pétition des syndicats Unia et SIT dénonce la précarisation du personnel induite par la sous-traitance de ce travail à des privés.

Antoine Grosjean

Les nettoyeuses et les nettoyeurs qui assurent l'entretien des locaux de l'administration cantonale genevoise doivent être intégrés au personnel de l'Etat. Voilà ce que réclament les syndicats Unia et SIT à travers une pétition qu'ils ont lancée en septembre à l'intention du Grand Conseil. Actuellement, ce travail est confié à des sous-traitants privés, ce qui ne va pas sans problèmes.

Les syndicats rappellent que le nettoyage est effectué essentiellement par des femmes qui cumulent plusieurs emplois pour subvenir à leurs besoins. Avec des horaires entrecoupés, leurs journées de travail commencent souvent au petit matin pour se terminer tard en soirée, impliquant des déplacements sur plusieurs sites. Pour remporter les mandats, les sous-traitants proposent les tarifs les plus bas possibles. Au

final, c'est le personnel qui fait les frais de cette sous-enchère, puisqu'on exige de lui qu'il réalise la même quantité de travail dans des délais de plus en plus courts.

Les syndicats estiment que le Canton doit suivre l'exemple de la Ville de Genève, qui a réinternationalisé le nettoyage à la fin de 2023. «Avec sa pratique d'externalisation, l'Etat devient le principal acteur de la précarité des femmes dans cette branche d'activité», dénonce la pétition. ■



Pour signer la pétition: geneve.unia.ch/actualites/article/a/21673

Rieter laisse 74 nouveaux employés sur le carreau

L'usine de machines textiles a annoncé un nouveau licenciement collectif. Sur les 74 personnes touchées, une trentaine sont âgées entre 55 et 65 ans.

Manon Todesco

Le fabricant de machines textiles basé à Winterthur a annoncé le 18 octobre une nouvelle vague de licenciements, notamment dans les secteurs des machines et de la vente. Sur les 74 travailleurs concernés, ils sont plus de 30 à avoir entre 55 et 65 ans, et d'après les informations d'Unia, aucune indemnité particulière n'est prévue pour eux dans le cadre du plan social.

Pour le syndicat, ce nouveau licenciement collectif, après ceux de 2015 et 2023 qui ont vu plus de 300 collaborateurs mis à la porte, est d'autant plus incompréhensible que l'entreprise, active au niveau international, se porte à merveille. «Rieter a doublé ses dividendes et augmenté massivement son bénéfice net au cours du dernier exercice. Le 18 juillet 2024, l'entreprise a présenté d'excellents chiffres et fait expressément mention d'une forte croissance des entrées de commandes au premier semestre 2024.»

Dans son communiqué de presse, Unia indique par ailleurs que le montant versé à la direction a augmenté en 2023 de près de 2 millions de francs par rapport à 2022 et que le conseil d'administration a également rehaussé ses revenus l'année dernière. «Malgré cela, Rieter licencie sans ménagement des collaborateurs et des collaboratrices de longue date et âgés, sans indemnités de licenciement. Alors que, dans l'industrie, la pratique veut que les travailleurs et les travailleuses âgés au bénéfice d'un certain nombre d'années d'ancienneté reçoivent des indemnités de départ, Rieter est l'une des rares entreprises à décider de ne pas le faire.»

Unia exige que, d'ici au 8 novembre, date à laquelle la consultation prend fin, des négociations soient menées afin d'éviter les licenciements et la précarité sociale. Le syndicat demande également la transparence concernant le plan social. «La logique de maximisation des profits doit faire place à celle de responsabilité sociale!» ■

L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE EN QUESTION

Un forum sur l'intégration des réfugiés ukrainiens a réuni plus de 500 personnes issues de nombreuses organisations. Le point avec Hilmi Gashi d'Unia.

Aline Andrey

Le 19 octobre, un forum sur l'intégration des réfugiés ukrainiens s'est tenu à Berne, avec plus de 500 personnes issues de nombreuses organisations ukrainiennes et suisses, dont Unia, représenté par Hilmi Gashi. Celui-ci rappelle que le syndicat a été très actif ces dernières années, notamment en informant les travailleuses et les travailleurs, en ukrainien, de leurs droits: «C'est important que ces personnes comprennent ce qu'est une convention collective de travail et la politique salariale en Suisse, pour éviter les risques d'exploitation, explique le spécialiste. Il est essentiel aussi de pouvoir faire reconnaître les diplômes, afin d'éviter la déqualification.» A ce sujet, un rapport sur l'intégration des femmes ukrainiennes avec l'organisation Integras, le Secréariat d'Etat aux migrations (SEM) et l'Office régional de placement est en cours. Ce forum s'est tenu quelques jours avant que la Confédération rende publique sa décision de serrer la vis aux personnes réfugiées ukrainiennes. Face à leur faible taux d'emploi, elles

seront désormais obligées de participer à des «mesures d'intégration», au risque de sanctions financières. Et ce dès l'an prochain.

SANCTIONS EN VUE

Berne reproche aux cantons de ne pas appliquer suffisamment les sanctions – soit une réduction de leur aide sociale – destinées à inciter les Ukrainiens à trouver un emploi. Or, cette faible intégration dans le monde professionnel n'est pas qu'une question de volonté. La preuve, si en Suisse moins de 30% des personnes avec un permis S sont actives professionnellement, elles sont 53% au Danemark ou 55% aux Pays-Bas. Comme le souligne Hilmi Gashi, responsable de la migration à Unia et président de la commission migration de l'Union syndicale suisse: «Mis à part le problème de la langue, la problématique principale reste l'organisation du travail. Il manque encore une prise en charge adéquate des jeunes enfants en cas d'emploi de leur mère. Nous sommes face à une thématique de *care*. Selon les données du SEM, environ deux tiers des réfugiés ukrainiens sont des femmes.» Le res-



Le 19 octobre, à Berne, un forum sur l'intégration professionnelle des réfugiés ukrainiens a réuni de nombreuses organisations. Hilmi Gashi (à gauche) s'est exprimé au nom d'Unia.

pensable syndical précise que la catégorie d'âge la plus fréquente se situe entre 35 et 39 ans, ce qui indique qu'un grand nombre sont responsables des soins aux enfants et éventuellement aux personnes âgées «dans un environnement où le soutien des membres de la famille est souvent très limité, voire inexistant, en raison de la fuite». Hilmi Gashi ajoute que les difficultés à l'intégration découlent aussi d'une réticence des employeurs à engager

des travailleuses et des travailleurs ukrainiens, car leur permis S est limité dans le temps. «Il est important que ceux-ci sachent qu'en cas de révocation du statut S, la personne a douze mois pour quitter la Suisse. Ce qui donne un certain laps de temps pour se retourner. Par ailleurs, les personnes en formation peuvent, selon la situation actuelle, rester en Suisse et terminer la formation commencée.» Actuellement, la plupart des Ukrai-

niennes et des Ukrainiens travaillent dans les secteurs de la restauration, du nettoyage, de l'intégration scolaire, du commerce de détail, dans l'artisanat ou encore dans l'informatique. ■

Davantage d'informations sur le forum: integras.group

Le site d'Unia en ukrainien: unia.swiss/ukrajina

«Peu auraient parié sur une issue aussi heureuse»

Il y a 20 ans, un mouvement vaudois de solidarité avait permis la régularisation de près de 700 personnes déboutées. La Coordination Asile a célébré cette lutte exceptionnelle.

Aline Andrey

Commémorer les victoires, pour se donner l'énergie de se mobiliser encore et toujours. C'était le sens de la fête organisée par la Coordination Asile le 26 octobre à Lausanne. Plus de 100 personnes ont répondu à l'appel: des militants de toujours, des politiciens de gauche, quelques personnes issues du groupe dit des «523», ayant fui la guerre des Balkans, ainsi que des «175» Erythréens et Ethiopiens, également venus chercher refuge ici. Autant de personnes déboutées de l'asile qui ont risqué l'expulsion il y a vingt ans, du fait de l'intransigeance de Berne. La mobilisation des milieux de gauche et au-delà, de la population civile aux quatre coins du canton, d'une majorité du Grand Conseil et des Eglises avait finalement abouti à une régularisation, au compte-goutte, de presque toutes

et tous. Cette lutte aura duré plus de deux ans. La Coordination Asile a ainsi célébré ce combat collectif de désobéissance civile et de résistance face à des renvois iniques, qui semble, de nos jours, irréaliste face au durcissement de la politique d'asile et à la fragilisation du mouvement militant.

Dans le foyer du centre d'art scénique l'Arsenic, des archives du photographe François Graf tourment en boucle sur un grand écran: des familles trouvant refuge dans des églises, des manifestants nombreux dans les rues de Lausanne, ou encore des artistes sur scène en soutien... En introduction à une projection d'archives de la lutte, avant un repas convivial, Yves Sancey, fer de lance du mouvement (actuellement responsable du journal du SEV), rappelle l'importance de se souvenir de cette incroyable solidarité face à cette crise politique unique. Il énumère les différentes paroisses – plus

d'une vingtaine – devenues refuges, et la multiplicité des formes d'action: occupations, assemblées, manifestations, appels d'artistes, d'élus ou d'employeurs, expositions, spectacles, parrainages, camp de vacances pour les enfants, et même plainte pénale... Il remercie la Maison du peuple et le Point d'Appui (lieu d'accueil des Eglises réformées et catholiques pour les personnes migrantes, créé en 2003), ainsi que toutes les personnes présentes, absentes ou décédées depuis.

FIN DE L'EXCEPTION VAUDOISE

«Si l'on se replaçait dans le contexte du printemps et de l'été 2004, peu parmi nous auraient parié sur une issue aussi heureuse et une telle mobilisation. Blocher venait d'être élu conseiller fédéral et voulait mettre fin à l'exception vaudoise» qui avait permis la régularisation de 2500 déboutés de l'asile», explique Yves Sancey. Le Canton avait ensuite présenté 1273 dossiers de plus à Berne, qui avait consenti à en régulariser 750. Restaient sur la touche 523 personnes issues des Balkans. Un calcul comptable qui faisait fi des vécus personnels, de ces enfants nés en Suisse, de ces travailleurs et travailleuses dont on retirait tout à coup le permis de travail, ou encore de cet apprenti modèle qui ne pouvait imaginer tout recommencer dans le pays de ses parents dont il ne connaissait que le nom. Par ailleurs, «175 autres personnes, toutes originaires d'Ethiopie ou d'Erythrée, étaient purement et simplement écartées de l'examen fédéral, dans l'arbitraire le plus total», ajoute Yves Sancey.

Le 24 juin 2004, pour faire face à cet «accord de la honte» entre Vaud et Berne, la Coordination Asile est créée. Trois ans après le refuge de Bellevaux – qui avait accueilli pendant quatre mois des personnes d'Ex-Yougoslavie, dans le cadre du mouvement également victorieux «En quatre ans, on prend

racine» – l'idée de réoccuper des paroisses est lancée.

M^e Christophe Tafelmacher, avocat et militant de longue date, souligne: «Ce mouvement est venu d'en bas et a transcendé les institutions et les partis. La société civile s'est mobilisée de manière remarquable.»

Emue, Graziella de Coulon, cheville ouvrière du combat pour les droits des migrants, ajoute: «Je n'ai pas oublié les moments d'angoisse, de stress, de peur, mais aussi tous ceux passés avec vous, à partager, à rigoler, à jouer avec les enfants et à se réjouir de chaque petite victoire.» Elle raconte notamment cette nuit où elle a transféré des personnes d'une cachette à une autre, juste avant de se faire arrêter par la police qui avait fouillé son auto de fond en comble...

Kamber K., ancien «523», témoigne: «Cela fait vingt ans qu'on lutte ensemble pour régulariser les gens. Je n'ai pas de mots, mais je tiens à remercier de tout mon cœur...» Mekonnen, l'un des «175», partage: «Quand on nous a interdit de travailler, cela faisait douze ans déjà que je travaillais au Beau-Rivage. C'était dur. Je tiens à remercier tout le monde. Cette lutte reste dans nos mémoires. Aujourd'hui, toute ma famille est naturalisée, et mon fils étudie la médecine.»

Les prises de parole sont nombreuses dont celles de Marianne Huguenin, ancienne syndique de Renens, de Brigitte Zilocchi, cofondatrice de Point d'Appui, ou encore de Luis Carlos Garcia Guerrero, militant du Collectif de soutien aux sans-papiers (créé en 2002), Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, venu avec son voisin, ancien «523». Ce dernier, Ruzhdi, dit avoir été «sauvé» grâce au travail de la Coordination Asile. Diane Barraud, pasteur(e) (actuellement à Point d'Appui), se souvient avoir échangé avec des paroissiens qui signaient la pétition, et d'autres qui cla-

quaient la porte de l'église dès qu'il était fait mention de la lutte.

Reste qu'à l'époque, même des radicaux s'engageaient, à l'instar du député Serge Melly, qui a joué un rôle clé dans la lutte en faisant passer une motion contre les renvois forcés, et en hébergeant la famille Demiri dans son alpage. «Lors de la désalpe, le père de famille avait conduit le troupeau et avait été applaudi», remémore M^e Christophe Tafelmacher.

LA LUTTE CONTINUE

Graziella de Coulon souligne: «Cette soirée, pour nous, est aussi l'occasion d'alerter sur la situation actuelle du droit d'asile. Cet immonde règlement Dublin a été introduit depuis des années et personne n'y échappe. Retour au premier pays européen touché, peu importe lequel, comme la Croatie par exemple qui a violé des centaines de personnes, femmes et enfants compris... On expulse avec de plus en plus de violence, toujours à l'aube, avec un surnombre de policiers, en arrachant les enfants des bras des mères, en ignorant tout respect de la dignité.» Et de questionner: «Que manque-t-il pour retrouver un élan comme celui des 523? Nous devons nous remobiliser, stopper ce mépris de la migration et son utilisation comme support politique. Nous avons encore bien plus de 523 personnes à sauver de la politique raciste et irresponsable que nos gouvernants mettent en place et nous pouvons, comme en 2004, nous y opposer.» Pauline Milani, historienne et membre de Droit de rester, conclut: «Nous avons besoin d'aide. Il y a 20 ans, on se battait pour des permis B, maintenant on se bat pour pouvoir seulement déposer des demandes d'asile! On aimerait beaucoup refaire une fête dans 20 ans pour parler de nos victoires...» ■



Parmi les nombreuses actions de la Coordination asile pour la régularisation des 523 requérants déboutés des Balkans et des 175 Erythréens et Ethiopiens, une manifestation s'était déroulée à Lausanne en septembre 2005. Preuve d'une implication citoyenne particulièrement forte.

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Nathalie Fischer



«DÉSOLÉE, JE N'AI PAS LE TEMPS...»

Tout juste retraitée, l'infirmière Nathalie Fischer porte un regard critique sur les évolutions de son métier en proposant des solutions à la crise de personnel.

Jérôme Béguin

Nathalie Fischer vient tout juste de prendre sa retraite après 41 ans de travail dans les soins. A l'issue de cette longue expérience, cette infirmière ayant entamé sa carrière à Nîmes peut témoigner des évolutions de son métier – plutôt bonnes sur le plan technique, beaucoup moins en ce qui concerne les conditions de travail, explique-t-elle.

«J'ai vécu les dix premières années de manière idyllique: planning impeccable avec temps de récupération correct, accès à la formation, zéro absentéisme. J'avais de bonnes conditions de travail, c'était une époque où, lorsqu'on avait suivi une formation d'infirmière, on poursuivait ce métier sans chercher à le quitter au bout de quelques années.»

La jeune femme ressent le besoin de changer d'air, elle s'adresse alors à une agence de travail intérimaire, qui l'envoie à Saint-Imier.

«JE N'AI PAS TROUVÉ SAINT-IMIER»

«J'ai eu de la peine à situer cette localité sur la carte, je me suis dit qu'il faudrait une mule pour y arriver... Au moment de descendre du train, j'ai eu peur en voyant un homme armé d'un fusil d'assaut, le contrôleur m'a rassurée en me disant qu'il se rendait au stand de tir», s'amuse-t-elle en y repensant, dans un accent chantant du sud de la France qu'elle n'a pas perdu trente ans après. «Au terme des quelques mois de mission, je ne pensais pas revenir.» Mais à peine a-t-elle reposé ses valises dans le Gard qu'un Bernois que la soignante avait côtoyé se décide à lui déclarer sa flamme. Retour dans le Jura Bernois.

«J'ai eu des horaires coupés, ce n'était pas terrible, mais je faisais du boulot d'infirmière. Nous avons eu trois enfants, je travaillais plutôt la nuit, car je n'avais pas de solution de garde.» La Jurassienne d'adoption passe par les soins intensifs, la maternité et le bloc opératoire.

«RESSOURCES INHUMANES»

Un jour, on vient leur installer un système informatique afin de remplacer les rapports d'activité sur papier. Gros changement: tous les actes sont désormais répertoriés et comptabilisés en minutes. Par exemple, à la

«Je pensais que, si on faisait son travail correctement, on n'avait pas besoin de faire appel à un syndicat. Il faut croire que non. Heureusement que j'ai pu compter sur Unia»

maternité, elle doit souvent porter des bébés pour les calmer, comment noter ça sur le nouveau programme? Elle trouvera à cliquer sur «intervention en situation de crise», relate-t-elle en souriant. «On nous a vendu ce programme comme un outil censé valoriser notre travail et en démontrer la charge. Résultat: nous avons perdu des postes... Le Service du personnel, où l'on nous connaissait par nos noms, a été remplacé par les RH. Nous avons souvent entendu que, si nous n'étions pas contents, la porte était ouverte... Nous les avons vite surnommés «RI», pour ressources inhumaines... Et ils s'étonnent que la carrière d'une infirmière ne dépasse pas les cinq ans!»

«LA PLUS GRANDE GIFLE DE MA CARRIÈRE»

«Je suis partie dans un service d'aide à domicile et, là, j'ai reçu la plus grande gifle de ma carrière en rencontrant la misère sociale. Pour de l'humanitaire, pas besoin d'aller loin!» L'infirmière est de nouveau sous pression. «Aux soins à domicile,



Nathalie Fischer a travaillé durant trois décennies dans l'Arc jurassien comme infirmière.

l'approche relationnelle est primordiale, car elle permet d'instaurer la relation de confiance. Or, tout est minuté, y compris les temps de déplacements standards. Prendre un café, c'est un aspect social important, mais quand on a que 24 minutes pour délivrer nos soins à une personne, on s'entend répondre: «Désolée, je n'ai pas le temps.» J'aimais cependant ce travail, qui avait du sens pour moi. D'un point de vue humain, là, on peut faire la différence. Si après notre passage, la situation de la personne soignée est meilleure qu'avant, cela en vaut la peine.»

«DES COUCHES RAREMENT CHANGÉES»

Surmenée, cette femme courageuse doit toutefois arrêter cet emploi. Elle obtient ensuite un poste dans un EMS, mais se retrouve face à des actes de maltraitance. «Quand j'ai vu qu'on changeait rarement les couches dans cette institution ou qu'on commandait des produits que les patients ne pouvaient consommer, pour moi, ce n'était plus jouable. J'ai alerté la hiérarchie, les RH, la direction, les autorités... Le RH m'a convoquée et m'a menacée, si je continuais à faire des vagues, de me faire perdre mon emploi et de m'empêcher d'en retrouver un ailleurs. Je me suis dit que je n'aurais pas beaucoup de chances à 50 ans passés de décrocher un job. Mais si je ne faisais rien, je ne pourrais plus me regarder dans le miroir. Considérée comme un électron libre, j'ai compris que, seule, je n'avais aucune chance.» Elle bénéficiera de l'aide d'Unia et partira finalement avec une convention. «Je pensais que, si on faisait son travail correctement, on n'avait pas besoin de faire appel à un syndicat. Il faut croire que non. Heureusement que j'ai pu compter sur le syndicat.»

«UN SUPER LASER NE SUFFIT PAS»

Sa carrière achevée, la jeune retraitée entend continuer à militer et à prendre la parole en faveur de ses collègues. Elle a participé à l'étude commune d'Unia et de la Haute école spécialisée de la Suisse italienne sur la pénurie de main-d'œuvre dans les soins de longue durée. Cette enquête de terrain a débouché sur la rédaction participative d'un manifeste pour des soins de qualité, qui sera bientôt rendu public par le syndicat. «Pour disposer d'un système de santé performant, un super laser ne suffit pas, souligne-t-elle, il faut aussi du personnel. Une partie de la réponse à la crise de personnel réside dans la gestion du temps des soignants. Je me souviens que, dans une institution où j'ai travaillé, la responsable entretenait un tableau d'honneur pour distinguer, au nom de l'efficacité, la rapidité des collaborateurs. Aller vite n'est pas forcément efficace. Je ne dis pas qu'il ne faut pas tenir une comptabilité, mais les soignants, forts d'un diplôme, sont plus aptes qu'un comptable à juger du temps nécessaire pour les soins. Il s'agit d'une question de qualité de soins dispensés à des gens qui ont travaillé toute leur vie, cela ne devrait pas être une affaire de rentabilité. Le but, c'est de réaliser le travail que l'on nous a enseigné avec éthique. On nous a appris les valeurs inhérentes à notre métier, nous devons travailler dans le respect des gens.» ■

Notre vidéo:
youtu.be/sfe1lQlJlVo



POING LEVÉ

TRIPLE PEINE

Par Manon Todesco

Fin octobre, le journal *20 minutes* racontait l'histoire de Maria (prénom d'emprunt), harcelée par son ancien compagnon, qui s'était réfugiée, terrifiée, au poste de police de Cornavin, à Genève. Elle pensait y trouver protection, elle a en fait passé la nuit dans une cellule. Le tort de cette femme colombienne d'une cinquantaine d'années? Ne pas avoir de papiers. En effet, elle travaille et vit à Genève depuis plus de deux ans, mais dans l'irrégularité. Malgré sa situation, elle avait eu le courage d'affronter les forces de l'ordre pour dénoncer son agresseur, mais c'est elle qui a fini derrière les barreaux pour séjour illégal sur le territoire suisse. Ni une ni deux, des militantes féministes se sont regroupées devant le poste pour exiger la libération de Maria. Celle-ci a pu ressortir le matin, sans poursuite pénale, car elle s'est engagée à quitter le pays avant la fin de l'année. Est-ce que sa plainte a au moins été prise en compte? Est-ce que l'ex-conjoint harceleur sera inquiété? Il y a fort à parier que non!

On connaît déjà la montagne que cela représente pour une femme victime de violences conjugales d'oser dénoncer son bourreau. Car elle sait qu'elle ne sera pas prise au sérieux, car elle sait que la justice ne sera pas à la hauteur, car elle sait que sa plainte n'aboutira sûrement pas, car elle sait qu'elle ne sera pas plus protégée. En parallèle, on connaît les difficultés d'accès à la justice pour les personnes migrantes, et d'autant plus celles sans papiers. Pour Maria, femme, migrante et sans papiers, c'est la triple peine, et il semble très clair que son statut illégal a primé sur son besoin de protection. Dans les colonnes du *Courrier*, son avocate M^e Laïla Batou confie avoir récemment traité trois affaires de violences subies par des femmes sans papiers ou disposant de statuts très précaires, avec à chaque fois en commun le non-enregistrement de la plainte de la victime. Par contre, la procédure de dénonciation pour séjour illégal a systématiquement été enclenchée... «Leur statut de sans-papiers, mal insérées et pas protégées par la police en fait des proies faciles.»

Ailleurs en Europe, des dispositifs existent afin que les personnes migrantes victimes de violences puissent les signaler en toute sécurité, sans que la question de leur statut soit abordée. Rien de tout cela n'a cours en Suisse. Pas de quoi rassurer les victimes et les encourager à parler. Rappelons qu'en 2023, sur les 53 homicides recensés en Suisse, 25 étaient des femmes, toutes mortes sous les coups de leur (ex-)conjoint. Lutter contre les violences basées sur le genre doit enfin devenir une priorité dans l'agenda politique. C'est pourquoi il est capital de participer massivement à la manifestation du 23 novembre à Berne, et à la campagne d'actions qui suit (lire en page7). ■

BRÈVE

INDUSTRIE MEM: CONFÉRENCE SUR LA PROTECTION CONTRE LE LICENCIEMENT

Comment protéger et soutenir au mieux les représentantes et les représentants du personnel? Voilà la question centrale qui sera au cœur d'une conférence nationale organisée le 22 novembre au secrétariat d'Unia à Berne. Destinée aux membres des commissions du personnel de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM), cet événement débutera par un point de la situation sur les débats législatifs avec Luca Cirigliano, chargé du dossier à l'Union syndicale suisse. La Haute école de travail social et de santé de Fribourg présentera ensuite l'enquête qu'entend mener l'an prochain Unia auprès des commissions du personnel. La rencontre sera suivie par une table ronde en présence de personnes issues de différents milieux, qui s'engagent pour leurs collègues.

La participation à la conférence est gratuite et le repas de midi offert. Le billet de train 2^e classe est pris en charge pour les membres d'Unia. Qui, s'ils ne bénéficient pas d'un congé pour exercer des activités syndicales, toucheront par ailleurs une indemnité journalière en compensation de la perte de gain. ■ L'ES

* Conférence du 22 novembre, de 10h à 16h, secrétariat central d'Unia, Weltpoststrasse 20, à Berne.



Inscriptions jusqu'au 11 novembre.

DES CONDITIONS DIGNES POUR LES CUEILLEUSES DE THÉ DU SRI LANKA

Extrêmement précarisées, les travailleuses et leur syndicat ont dénoncé leurs conditions de travail et de vie lors d'un tribunal populaire. Une pétition a été lancée avec le soutien de Solifonds.

Manon Todesco

Au Sri Lanka, la récolte des feuilles de thé est quasi exclusivement effectuée par des femmes. Leurs conditions de travail et de vie – elles vivent au cœur des plantations – ont toujours été précaires, mais depuis 2019 et le non-renouvellement de leur Convention collective de travail (CCT) faute d'accord, elles se sont clairement dégradées. «A l'époque, les employeurs ont refusé d'adapter les salaires à l'explosion du coût de la vie», explique Aurora Garcia, coordinatrice au Solifonds, qui a lancé une campagne de soutien en collaboration avec le syndicat des cueilleuses de thé. «Après des protestations de la main-d'œuvre, le gouvernement a décrété une loi pour faire passer le salaire minimum de l'équivalent de 2 francs à 2,90 francs par jour. Les entreprises ont alors déposé plainte contre le gouvernement et accru les quantités à récolter par jour: dans une plantation de thé, il faut désormais récolter 25 kilos au lieu de 16. Les cueilleuses qui n'y parviennent pas ne touchent que la moitié du revenu quotidien et gagnent donc nettement moins qu'avant. Pour celles qui y arrivent, ce n'est pas sans conséquence pour leur santé, car elles travaillent sous pression, plus vite et sont

moins vigilantes, donc les attaques de serpents se multiplient. L'absence de CCT a par ailleurs ouvert la porte aux abus comme le recours à des faux indépendants ou encore le retour en force du travail des enfants.

UN MINIMUM DE 4,90 FRANCS PAR JOUR

C'est dans ce contexte qu'en juin dernier, le syndicat des cueilleuses de thé Ceylon Workers' Red Flag Union (CWRFU), avec le soutien du Solifonds, a organisé un tribunal populaire. «L'objectif était de mettre en lumière les conditions de travail et de vie désastreuses de ces travailleuses, souligne Aurora Garcia. Raconter ce qu'il se passe dans les plantations au grand public, car les travailleuses sont invisibilisées.» Certes, le tribunal n'a pas autorité à édicter des règles contraignantes ou à sanctionner les employeurs, mais la symbolique est importante. «Le but était clairement de mettre la pression sur les entreprises et le gouvernement.»

Les trois juges retraités qui ont présidé ce tribunal ont formulé des recommandations à l'intention des autorités, comme la hausse du salaire minimum journalier à 4,90 francs, la négociation d'une CCT, des horaires de travail appropriés, des installations sanitaires sûres, l'accès à l'eau potable, une meil-



Les cueilleuses de thé doivent récolter 25 kilos de feuilles par jour, sans quoi leur salaire est amputé de moitié.

leure protection contre les accidents ou encore l'accès à la sécurité sociale et à un système de retraite. «Les travailleuses vivent dans des baraques qui datent d'il y a 200 ans, construites au temps du colonialisme britannique, commente Aurora Garcia. Cela doit changer, elles méritent des habitations dignes.»

CONSTRUCTION SYNDICALE

Depuis la tenue de ce tribunal populaire, les lignes n'ont pas beaucoup bougé du côté des employeurs et du gouvernement, mais l'impact a été réel

sur les travailleuses, raconte la coordinatrice du Solifonds. «Elles ont pris conscience de leurs droits et osent les revendiquer. Le CWRFU nous a rapporté une situation sur place lors de laquelle un manager d'exploitation a voulu renvoyer les travailleuses à la maison sous prétexte qu'il n'y avait pas de travail. Elles ont alors exigé d'avoir une preuve écrite. Surpris, celui-ci a fini par les laisser aller travailler.» Le tribunal a également été bénéfique en matière de communication entre les plantations et de prévention. «Des travailleuses ont pu agir en amont pour

ne pas laisser s'installer certains abus.» Enfin, il a été crucial en matière de construction syndicale. «Préparer cet événement a été l'occasion de mobiliser les travailleuses et de renforcer le syndicat, qui a à cœur de prendre en compte les femmes et les jeunes dans son organisation, ce qui est rare au Sri Lanka. Il est question de former les futurs leaders syndicaux.» ■

Pour plus d'informations et pour signer la pétition: fr.solifonds.ch

La lenteur du Canton de Vaud pointée du doigt

Les trente organisations d'Objectif Climat demandent, une fois de plus, aux autorités vaudoises des actions et de la transparence.

Aline Andrey

En ce 5 novembre brumeux, devant le Grand Conseil vaudois, une cinquantaine de personnes représentant les trente organisations climatiques réunies au sein d'Objectif Climat s'apprêtent à accueillir les députés. Un tambour bat comme un cœur. Une tortue en plastique image l'apathie du canton. Et un sablier est offert aux chefs de groupe des différents partis. Autant de symboles pour rappeler, encore une fois, la lenteur des mesures prises face à l'urgence du réchauffement climatique qui tue déjà partout dans le monde et, il y a peu, en Espagne. «Comme le démontre une étude de l'Alliance

climatique, tous les cantons sont mauvais, mais Vaud est le pire de tous», assène Brigitte Nicod Krieger, l'une des membres du comité d'Objectif Climat. En août dernier, une analyse faite par le WWF sanctionnait également le Canton pour son parc immobilier mal isolé et son retard dans le développement des énergies renouvelables. En 2022 déjà, un audit de l'EPFL avait montré que l'objectif climat 2030 était inatteignable sans de fortes et rapides mesures supplémentaires dans tous les domaines.

Dans un communiqué, Objectif Climat alerte: «La loi sur l'énergie tant attendue n'est toujours pas adoptée. Il n'y a pas de nouvelles du Plan Climat 2 annoncé pour le printemps 2024.

Silence radio encore sur la loi-cadre pour la durabilité et le climat. Le budget 2025 de l'Etat, communiqué le 1^{er} octobre dernier, ne contient même aucune mesure significative sur le climat, l'énergie et l'environnement.»

UNE LENTEUR INACCÉSSIBLE

Anne Dinkel, porte-parole du jour d'Objectif Climat, assène devant les chefs de groupe: «Nous ne voulons plus de belles paroles, mais des actions! Demain, ce sera trop tard!» Le président du Grand Conseil prend brièvement la parole pour expliquer que «la machine politique est certes lente, mais est en marche».

En aparté, Brigitte Nicod Krieger rappelle que, depuis une année, Objectif Climat se rend régulièrement auprès du Grand Conseil pour l'informer et l'interpeller sur l'urgence de la situation. «L'an passé, des députés n'étaient même pas au courant ni du contenu du rapport du GIEC, ni de l'audit de l'EPFL pourtant mandaté par le Conseil d'Etat», explique-t-elle, tout en pointant du doigt le problème de gouvernance du gouvernement et le manque de véritable participation citoyenne.

Dans la lettre envoyée aux conseillers d'Etat et aux députés, Objectif Climat écrit qu'il attend d'eux «un grand plan de transition énergétique et climatique pour atteindre les objectifs annoncés par le Canton pour 2030 et 2050, et de le faire en toute transparence». L'organisation demande notamment: l'entrée en vigueur de la Loi sur l'énergie en 2025, la publication urgente du Plan Climat 2 et de la loi-cadre pour interdire tout aménagement et investissement nuisible au climat, ainsi que la mise en œuvre, dans les plus brefs délais, des mesures urgentes annoncées en 2023. ■



Une trentaine d'organisations de la cause climatique ont remis une lettre et un sablier aux chefs de groupe du Grand Conseil leur demandant de mettre enfin en œuvre le Plan Climat.

BRÈVES

UN PROJET CLIMATIQUE À BANGKOK PREND L'EAU

La Suisse se veut bonne élève des Accords de Paris sur le climat, elle est l'un des premiers pays à avoir financé à l'étranger un projet de réduction des émissions de CO₂. Depuis l'année dernière, une flotte de bus électriques sillonne ainsi les rues de Bangkok. En échange, la Suisse obtient des certificats de compensation lui permettant d'équilibrer son bilan carbone. Le hic, c'est que l'entreprise thaïlandaise qui fournit les véhicules, Absolute Assembly, mène une répression antisynicale féroce. Selon le magazine allemand *Der Beobachter*, qui révèle le scandale, deux employés qui ont voulu créer un syndicat ont été abruptement licenciés. Le correspondant en Asie du Sud-Est de la SRF, la télévision allemande, a retrouvé l'un de ces travailleurs, qui a confirmé avoir été congédié le jour où devait se tenir une assemblée du syndicat. L'Office fédéral de l'environnement assure prendre l'affaire au sérieux et enquêter sur ces allégations. Si les violations des droits humains étaient confirmées, la Confédération pourrait retirer son soutien au projet, qui a coûté quelque 40 millions de francs. En août 2023, la fédération syndicale IndustriALL avait déjà alerté les autorités. «Nous constatons malheureusement que les investisseurs internationaux ne prêtent souvent pas attention aux droits des employés et aux droits syndicaux», déplore Georg Leutert d'IndustriALL, interrogé par SRF. ■ JB

LE BIT RECONNAÎT LA PALESTINE EN TANT QU'ÉTAT

Le conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT), l'organe exécutif de l'Organisation internationale du travail (OIT), a pris une décision importante en reconnaissant officiellement la Palestine en tant qu'Etat, son statut passant ainsi de «mouvement de libération» à celui de «pays observateur non membre» au sein de l'institution basée à Genève. «Cette reconnaissance par l'OIT marque un pas important vers une reconnaissance internationale plus large de l'existence d'un Etat palestinien. Il s'agit à la fois d'une lueur d'espoir et d'un geste de solidarité fort pour le peuple palestinien», s'est félicité le secrétaire général de la Confédération syndicale internationale (CSI), Luc Triangle. La CSI avait œuvré pour inscrire la question à l'ordre du jour du conseil d'administration. ■ JB

L'INSTANTANÉ

ENTRAILLES URBAINES ÉVOCATRICES...



Photo Olivier Vogelsang

L'extension du chauffage à distance implique des travaux conséquents en ville de Lausanne. Les escaliers très utilisés de la ruelle de la Grotte, reliant la rue du Midi à l'avenue de la Gare, deviennent, avec un peu d'imagination, des vestiges de l'époque romaine. ■



Lueur d'espoir pour les personnes étrangères résidant depuis cinq ans dans nos frontières et privées de droits civiques...

COMBLER UN DÉFICIT DÉMOCRATIQUE

Un premier pas vers une société plus égalitaire et inclusive a été franchi. Forte de 135 000 signatures, l'initiative dite «pour la démocratie», soutenue par Unia, a abouti. Elle sera déposée à la Chancellerie fédérale le 21 novembre prochain. L'alliance de la société civile Action quatre quarts à l'origine de la démarche réclame un accès facilité à la naturalisation. Concrètement, les signataires estiment que les étrangères et les étrangers doivent avoir la possibilité de déposer leur

demande après cinq ans de séjour légal dans le pays. Et à la condition qu'ils possèdent des connaissances de base d'une langue nationale et n'aient pas commis d'actes criminels graves. Actuellement, seules les personnes titulaires d'un permis C et vivant en Suisse depuis plus de dix ans peuvent aspirer à un passeport helvétique. Conséquence, un quart de la population résidant dans nos frontières n'en bénéficie pas et se trouve privé de droits politiques. «L'initiative pour

la démocratie revendique un changement de paradigme dans le droit de la nationalité suisse: qui vit ici et remplit des critères objectifs et exhaustifs doit avoir un droit à la naturalisation. Cette dernière doit être simplifiée et il faut mettre fin à l'arbitraire qui régit souvent les procédures», notent les initiateurs dans un communiqué. ■ SM

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



Les racines se nourrissent des offrandes pour créer un Printemps Hypnotique.

UNE BOÎTE À OUTILS POUR CONTRER LES ARGUMENTS SEXISTES

Dans «Game ovaire», la journaliste physicienne Lucia Sillig renverse des stéréotypes de genre prétendument basés sur des recherches scientifiques. L'humour en prime.

Textes Sonya Mermoud

Oui, les femmes préhistoriques s'adonnaient aussi à la chasse; non, le mâle alpha n'est pas le plus gros ni le plus agressif; non, les hommes ne bénéficient pas d'un talent inné pour garer leur voiture – la palme du parking revient aux pros des jeux vidéo, indépendamment du genre... Dans *Game ovaire*, à travers 24 essais illustrés, la journaliste scientifique Lucia Sillig bouscule des idées reçues. Et déconstruit une gamme hétéroclite

de stéréotypes sexistes prétendument validés par des recherches antérieures. Le ton drôle et impertinent, la plume engagée, elle explore des «vérités» empruntées à l'archéologie, la biologie, la neuroscience ou encore la zoologie. Et les analyse à la lumière des dernières connaissances et de contributions féminines souvent passées sous le radar. «La raison de cet ouvrage? On se réfère facilement à la science pour repousser les questions de l'égalité. On l'utilise volontiers pour justifier le statut quo, invoquant la loi de la jungle et

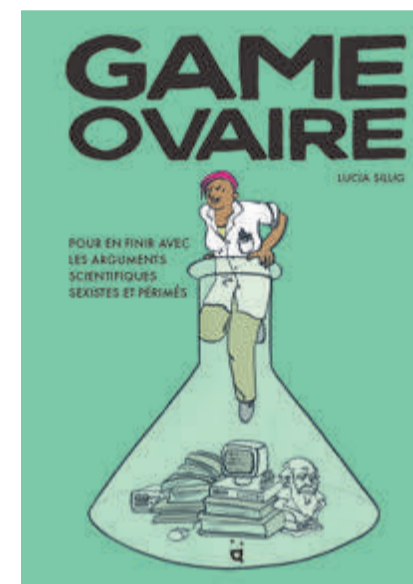
ce quand bien même certaines théories ont été invalidées. Je me suis attachée à présenter d'autres exemples», explique la collaboratrice de l'émission *CQFD* de la RTS, puisant dans un répertoire allant clairement dans le sens défendu. «Je l'assume. J'ai pris un contre-pied, sans pour autant occulter les faits n'arrangeant pas mes bidons. Mais sans oublier que la science a été durant des siècles dominée par la perspective masculine. Ce livre est une boîte à outils pour contrer les arguments sexistes.»

PARTAGER SON AMOUR POUR LA SCIENCE

La journaliste de 46 ans a également souhaité transmettre à travers sa démarche son amour pour la science en la rendant accessible. A grand renfort d'humour. Et avec une palette de jolies illustrations qu'elle signe aussi. «J'ai toujours aimé dessiner. J'ai l'imagination visuelle», indique Lucia Sillig, qui a consacré près de trois ans à ce projet. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement de chroniques écrites par la spécialiste et diffusées sur les ondes. On y trouve des sujets aussi divers que les bonobos – «une espèce très proche de la nôtre où le patriarcat n'est pas la norme» –, la tyrannie des minorités, le mythe de la femme prude, les stratégies animales contre le harcèlement... Une singulière galerie qui se termine par un chapitre intitulé «Quand va-t-on pouvoir se passer d'hommes?» «C'est une boutade. Je ne les déteste pas», rigole la quadragénaire, en couple, mère de deux filles, non sans souligner la charge pesant sur les épaules des femmes. «Il y a quand même quelque chose d'un peu pourri dans le contrat hétéro.»

seins qui poussent au milieu d'ados en pleine construction de leur masculinité. On ne passait pas inaperçues.» Elle sera aussi au cours de son parcours confrontée au sexisme. Et à la persistance de préjugés. «Si on échoue, on associe l'échec au fait qu'on est une femme et, dans le cas contraire, aussi», regrette la journaliste, espérant que son ouvrage contribuera à davantage d'égalité. «S'il peut être une pierre à l'édifice, alors je serai ravie», conclut Lucia Sillig, qui croit à la force de la solidarité entre femmes, «un pouvoir sous-estimé», et ne manque jamais les manifestations organisées sous la bannière violette... ■

«Game ovaire», Editions Helvetiq, 168 pages.



UNE CAGE AUSSI POUR LES HOMMES

Si *Game ovaire* s'adresse d'abord à un public féminin, Lucia Sillig espère aussi capter l'attention des jeunes et des hommes. «Le patriarcat n'est pas une cage seulement pour les femmes», affirme l'auteure, misant sur l'approche ludique pour trouver son audience. La sensibilité féministe de Lucia Sillig trouve ses racines dans sa trajectoire de vie. Lors de ses études de physique, elle raconte qu'elles étaient seulement deux filles dans une classe de 21 garçons. «Pas facile d'avoir alors les

LE TRAVAIL, ENTRE VOCATION ET ALIÉNATION

L'auteur de BD Fabien Toulmé explore dans «Et travailler et vivre» la place qu'occupe l'activité professionnelle dans notre société. Des témoignages forts à la clé.

Quelle place le travail occupe-t-il dans nos existences? Quelle valeur lui accorde-t-on? Que ferions-nous si nous avions suffisamment besoin d'exercer un métier? Des questions qu'explore Fabien Toulmé dans son nouvel opus des Reflets du monde. Pour mener à bien son projet, l'auteur a récolté différents témoignages glanés au cours de ses pérégrinations autour du globe. Il commence son voyage aux Etats-Unis, curieux de comprendre ce qui a poussé en 2021, au temps du Covid en 2020, 47 millions d'Américains à quitter leur job. Un phénomène baptisé la «Grande démission» qui, deux ans plus tard, concernait toujours 20 millions de personnes. Le bédéiste se rend au Texas où il rencontre Austin, du même nom que la ville. Un cadre supérieur qui a décidé de tout plaquer pour se consacrer à la musique. Avant d'emprunter ce tournant radical, l'homme évoluant dans le monde de la finance, se laissera essorer par ses jobs, effectuant des journées interminables, carburant à l'alcool et à la drogue, soumis à une concurrence féroce.

MORTS PAR SURMENAGE

D'autres exemples illustrent le mouvement de la «Grande démission» qui a toutefois essentiellement touché des classes sociales moyennes et basses, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation. Associé à une sorte de gigantesque burn-out, ce fait aura au final surtout débouché sur une

grande rotation dans les postes de travail. A travers ses rencontres, le bédéiste met en lumière le poids des injonctions sociétales et des influences de proches. Et la difficulté de s'en affranchir quand on envisage de déposer le tablier. Fabien Toulmé va aussi se rendre en Corée du Sud – deuxième pays où, selon l'OCDE, on travaille le plus au monde, après le Mexique – pour interviewer des personnes recrutées par l'économie de plateforme. On y fait notamment la connaissance de livreurs œuvrant pour le troisième employeur le plus important du pays. Un personnel sous stress permanent soumis à des horaires insensés et à une cadence infernale. Avec, pour résultat, nombre d'actifs mourant de surmenage au point qu'un terme leur est consacré: *gwarosa*. Chaque année, on compterait quelque 500 personnes qui se sont littéralement tuées à la tâche.

QUÊTE DE SENS

Le voyage de Fabien Toulmé le conduit encore aux Comores où il prête sa plume et ses dessins à un projet écologique et solidaire. Son récit s'entrecoupe d'intermèdes où il échange avec la sociologue et philosophe française Dominique Méda. La spécialiste des questions du travail aborde largement



la quête de sens face à une course effrénée à la rentabilité, la performance, avant d'évoquer les futures voies possibles: poursuite du démantèlement des droits des salariés, robotisation et numérisation poussée à l'extrême ou reconversion écologique et créations de coopératives.

Vocation ou aliénation, moyen de subsistance ou d'épanouissement, le travail est un sujet complexe dans nos vies que le talentueux bédéiste aborde à travers une diversité de témoignages forts, sensibles, alternant entre sujets joyeux, dramatiques ou plein d'espoir. Et une humanité et une poésie caractéristiques de son œuvre. ■

«Les Reflets du monde - Et travailler et vivre», Editions Delcourt / Encreages, 336 pages.

QUAND LE QUOTIDIEN SE FAIT POÉSIE...

L'écrivain valaisan Jérôme Meizoz signe «Commerce de bouches», un recueil de poèmes, dont plusieurs aux accents politiques et syndicaux.

Le quotidien appréhendé à travers le prisme de la poésie: voilà l'exercice auquel s'est adonné l'écrivain Jérôme Meizoz puisant dans le monde qui l'entoure matière à nourrir sa plume. Transcendant un réel ordinaire dans une prose aérienne et délicate. Regards sur le monde du travail, de la consommation, questions environnementales, anecdotes glanées dans la rue, portraits de personnes, paysages évocateurs... Guidé par un sens aigu de l'observation et un cœur bien accroché à gauche, le Valaisan exprime en filigrane sa soif d'égalité et de justice sociale. Joue de la musicalité du verbe pour titiller les cordes sensibles de son lectorat – certains poèmes seront d'ailleurs mis en chanson par Thierry Romanens. Et excelle dans cette économie de mots, en tirant toute leur quintessence. «Plus que de la narration, la poésie, c'est de l'horlogerie. Un langage vertical serré, très dense», souligne l'auteur, qui s'est déjà frotté à ce genre littéraire par le passé. «Ce n'est pas le meilleur support pour défendre certaines causes en raison de son caractère considéré parfois comme élitaire. Il y a pourtant politiquement une tradition dans ce sens, même si elle a tendance à se perdre. J'espère atteindre un public élargi», ajoute l'écrivain, qui partage son temps entre son art et un poste de professeur de littérature contemporaine à l'Université de Lausanne. Et a recouru aux gravures de Matthieu Berthod pour illustrer son recueil. Avec, au final, un *Commerce de bouches* qui fait mouche, composant une galerie de tableaux propres à susciter réflexion et émotions. ■

«Commerce de bouches», Editions Empreintes, 85 pages.

